

CPPAP N°0917682135

JUILLET/AOÛT 2017
5 EUROS

l'école émancipée

N° 66

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

MACRON INCOMPATIBLES ! DANS LA RUE EN SEPTEMBRE !



DOSSIER :
**Fiscalité :
une autre politique
nécessaire**
P. 18-24

- **Questions à Solidaires après leur congrès.** P. 10-11
- **Éducation : à droite toute !** P. 14-15
- **Trump, l'establishment contre attaque !** P. 16-17



JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE : 1-2-3 JUILLET 2017



**AU CENTRE DU ROCHETON
À LA ROCHETTE (77), PRÈS DE MELUN.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES AMI-ES
DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE : DIMANCHE 2 JUILLET
À 9 HEURES SUR PLACE.**

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

14h à 16h30 : échange autour de la situation post-électorale

17 h à 19 h30 : les propositions de l'ÉÉ pour l'École

20h30 à 22h30 : commissions :

- suite du débat sur l'École
- l'ÉÉ et l'olympisme

DIMANCHE 2 JUILLET

9h à 12h : assemblée générale statutaire de l'Association des Ami-es de l'École émancipée (fonctionnement, communication, renouvellement de l'ER ...)

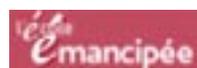
14h à 16h30 : situation économique en Europe

17 h à 19 h30 : droits des femmes

Soirée festive.

LUNDI 3 JUILLET

9h à 12h : mettre à bas le capitalisme, comment construire l'alternative ?



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14 000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Claire BORNIAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Jérôme FALICON, Judith FOUILLARD, Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO, Arnaud MALAISÉ

IMPRESSION : BRI Bobigny

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site : www.ecoleemancipée.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} septembre 2017.

Le n° 65 de la revue de mai-juin 2017 a été tiré à 1200 exemplaires. PHOTOS DE COUVERTURE : D. R.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- » ABONNEMENT INDIVIDUEL ET STRUCTURE SYNDICALE : 33 EUROS.
- » ABONNEMENT TARIF RÉDUIT (REVENUS INFÉRIEURS À 1500 EUROS) : 22 EUROS.
- » ABONNEMENT DE SOUTIEN : 55 EUROS OU PLUS...
- » ABONNEMENTS MULTIPLES : AJOUTER 11 EUROS PAR EXEMPLAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)



VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

- » PAR CARTE BLEUE SUR LE SITE DE L'ÉÉ
- » PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE C/O YVES CASSUTO, 25, RUE DE LA SOURCE 54000 NANCY

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE :VILLE :

E-MAIL :

p. 2 : Participez aux journées d'étude de l'ÉE les 1, 2 et 3 juillet.
p. 3 : Édito

SOCIÉTÉ

p. 4 et 5 : Reprise es-tu là ?

SYNDICALISME

p. 6 et 7 : Guyane entre conflit social et choix électoraux.
p. 8 et 9 : Le congrès du SNESup.
P. 10 et 11 : Questions à Solidaires après leur congrès.
P. 12 et 13 : Représentativité, quels bouleversements ?

ÉDUCATION

p. 14 et 15 : A droite toute !

INTERNATIONAL

P. 16 et 17 : Trump, l'*establishment* contre attaque !

DOSSIER : FISCALITÉ



p. 18 et 19 : Rendez l'argent !
p. 20 et 21 : La justice fiscale, vite !
p. 22 et 23 : Evasion et cadeaux fiscaux.
P. 24 : Quelle fiscalité écologique ?

HISTOIRE

P. 25 et 26 : Histoire de la CGT, 1968-1991.

CULTURE

P. 27 : Radicalisation d'un poilu.
P. 28 : Mourir de danser.
P. 29 : Tahar Ben Jelloun.
P. 30 : 100 ans de jazz et révolution. Bébés et langue des signes.

FÉMINISME

p. 31 : Mots croisés féministes

SOLIDARITÉ

P. 32 : Respect des droits des exilé-es !

Imposer notre légitimité dans la rue !

C'est un record auquel nous avons assisté lors de ce deuxième tour. Pas celui du nombre pléthorique de député-es *En Marche*. Mais celui du chiffre de l'abstention.

57,4 % ! Chiffre auquel il faut ajouter les votes blancs et nuls.

Cette abstention est profondément révélatrice.

Même si les raisons qui ont pu y conduire les un-es et les autres ne sont pas les mêmes, il y a évidemment un sens politique fort dans la période. Il y a une légitimité « légale » à cette nouvelle assemblée, mais on peut se questionner sur sa légitimité démocratique. Les institutions de ce pays sont en crise profonde.

S'ils descendaient de l'Olympe, Emmanuel Macron et Edouard Philippe s'apercevraient que leur majorité gouvernementale ne correspond à aucune majorité dans le pays. Et de fait, ils devraient être plus modestes quant aux résultats obtenus et aux politiques envisagées.

Malheureusement, à l'Assemblée, le plus gros groupe, hors majorité présidentielle, sera celui de LR qui est favorable à un renforcement des mesures anti-sociales que compte mettre en œuvre ce gouvernement. Et, même avec beaucoup de bruits et de la détermination, les forces de gauche présentes dans l'hémicycle ne suffiront pas à faire reculer les uns et les autres.

Pourtant, les différents scrutins qui se sont succédés, avec une abstention toujours plus importante, émettent le même message : il n'y a ni plébiscite, ni blanc-seing.

Et l'état de sidération des forces sociales et syndicales ne durera pas, ne peut pas durer et ne doit pas durer !

La responsabilité que nous portons, avec nos syndicats, est trop importante pour que nous ne soyons pas à l'initiative, et que nous ne participions pas activement à l'émergence de mobilisations et de luttes dans un futur proche.

Car il n'y a aucun doute à avoir sur la caractérisation de ce gouvernement et des politiques mises en œuvre.

Premier exemple sur les questions sociétales et la situation intenable de migrant-es, particulièrement à Calais et dans la vallée de la Roya, qui ne trouve comme réponse que la ligne dure, prônée par le nouveau ministre de l'Intérieur, face aux drames qui se jouent : toujours plus de présence policière et de répression !

Sur le plan social, en ligne de mire : le projet de loi travail !

Sans conteste, la consultation mise en place par le gouvernement n'est rien d'autre qu'un jeu de dés pipés où les projets réels sont passés sous silence.

Le contenu et la méthode ne sauraient empêcher que les forces qui ont su se mobiliser contre la première « loi travail » se retrouvent, voire s'élargissent.

Des cadres de mobilisation émergent, qu'il faut peut-être rejoindre ou amplifier.

Parce que les batailles vont se succéder sur la question des retraites, sur celle de la CSG, sur les questions Fonction Publique et dans l'Éducation. La responsabilité première des organisations syndicales va être de décrypter le contenu des réformes envisagées et leurs conséquences pour que nous puissions entraîner une majorité de salarié-es et de citoyen-nés dans la résistance aux politiques libérales qui vont se succéder. ●

JUDITH FOUILLARD

Les institutions internationales croient au Reprise es-tu là ?

Successivement, le FMI, l'OCDE, la Banque Mondiale ont livré leurs prévisions pour l'année 2017.

Le constat est semblable,

ils s'abreuvent des mêmes modèles :

la croissance mondiale est au plus haut depuis six ans.

Elle atteindrait 3,5 % en 2017 contre 3 % l'an dernier. Elle serait tirée prioritairement par la zone euro, « à l'aube d'une décennie dorée » comme le croit le « *Financial Times* », sans doute dopé par la victoire de Macron et son attitude jupitérienne. Qu'en est-il ?

Le taux de croissance prévu pour la zone euro dépasserait celui des États-Unis, 1,7 % contre 1,6 % dans un environnement marqué par le retour de l'inflation entre 1,5 et 1,7 % et une diminution du chômage à 9,4 %. Il reste que le pouvoir d'achat des salarié-es diminue, que l'investissement s'oriente vers des progrès de productivité en intégrant des technologies numériques plutôt que des investissements de capacité ou l'augmentation du nombre de moyens de production.

Conditions de la reprise

La réalisation de ces prévisions suppose, pour la zone euro, la rupture avec les politiques d'austérité. Le gouvernement portugais, issu d'une alliance entre le Parti socialiste et la « gauche de la gauche », a mis en œuvre une politique de relance qui lui permet d'afficher une prévision de croissance de 1,8 % suivant la Commission européenne elle-même et une baisse de son endettement public. La Grèce, quant à elle, reste enfermée, par le biais de son surendettement et de sa dépendance à la BCE et aux autres pays de la zone euro, dans une politique d'austérité drastique et de plus en plus imbécile et meurtrière. Le débat porte sur la politique budgétaire à mettre en œuvre qui suppose de revenir aux dépenses sociales. La victoire relative de Jeremy Corbyn et du Labour en Grande-Bretagne fait la démonstration de cette nécessité. Par contre, les projets d'ordon-

nance sur le droit du travail de la part du nouveau gouvernement français laissent mal augurer de cette rupture. Faire disparaître le droit du travail est une erreur économique et sociale au moment où il faudrait augmenter le marché final pour sortir de la déflation, cette baisse des prix due à la tendance à la surproduction. Même l'OCDE met en exergue la nécessité de hausser les salaires et de former les travailleurs peu qualifiés. La lutte contre les inégalités est un vecteur de développement économique. La distribution de dividendes est un indice profond de la crise du capitalisme. Accumuler, accumuler est la devise du Capital qui veut élargir sa domination et non distribuer ou distribuer pour enrichir les plus riches. Keynes réclamait l'euthanasie des rentiers et ce programme est encore actuel.

La consommation des ménages tire encore la croissance. Les institutions internationales tablent, avec un soulagement évident, sur la reprise du commerce mondial et des exportations comme moteur de la croissance, notamment pour la zone euro. En 2016, le commerce mondial n'avait progressé que de 2,5 %, le taux le plus faible enregistré depuis l'entrée dans la crise systémique en août 2007. Pour 2017, la Banque Mondiale prévoit une hausse de 4 % et l'OCDE de 4,5 % pour justifier leurs prévisions de croissance et surtout, mener une guerre idéologique contre le protectionnisme en vantant les bienfaits du libre échange. Ces économistes officiels font reposer la



PHOTOS: D. R.

croissance des économies émergentes sur le développement des échanges sans analyser le facteur clé : la dépendance aux prix du marché mondial via les marchés financiers, fonction de ce « tout à l'exportation » responsable des disettes et des famines. Pour réduire les inégalités, les cultures vivrières sont vitales, même au prix du protectionnisme sinon c'est le « développement du sous-développement ».

Réalités de la reprise

La réalité de la reprise ne fait pas de doute. Les économies américaines et européennes ont connu une longue période de déflation prononcée qui s'est manifestée par une très faible croissance. La Russie, l'Inde et certains pays asiatiques en récession ou en stagnation entre 2014 et 2016 se sont redressés. Comme le Brésil dans une moindre mesure, miné par une crise politique profonde.

retour de la croissance.



directeurs de 0,25 % en deux fois, soit 0,50 % actuellement. La croissance de l'économie américaine plus faible devrait bloquer la hausse des taux. Par contre, la BCE par la voix de Mario Draghi, poursuit – jusqu'en septembre – une politique accommodante qui se traduit par un taux d'intérêt directeur de 0 % et par une création monétaire passant de 80 à 60 milliards par mois jusqu'à la fin 2017. Cette création monétaire a permis à la BCE de racheter une grande partie des obligations d'États de la zone euro et des grandes entreprises. Elle possède 1 700 milliards d'euros d'obligations achetées sur le marché secondaire dont 16 % de dettes privées (chiffres d'avril 2017). En d'autres termes, annuler la dette publique devient un simple jeu d'écritures dans le bilan de la BCE.

Ni la Fed, ni la BCE ne savent comment renouer avec la hausse des taux sans provoquer une réaction de panique des marchés financiers.

Cette politique monétaire a dopé les marchés financiers. Les « bulles » sont en train de se multiplier. Une bulle provient de la hausse des cours sans lien avec la création de valeurs, de richesses, une hausse uniquement spéculative qui ne peut pas durer. C'est le cas pour l'immobilier. La hausse des prix de l'ancien est issue de cette faiblesse des taux. Acheter en s'endettant à faibles taux – de l'ordre de 1,5 % – permet un bénéfice spéculatif important... tant que les prix montent.

Les incertitudes

La plupart des conjoncturistes, et pas seulement ceux de l'INSEE, appuient leurs prévisions sur la seule économie réelle, les fameux moteurs de la croissance : les investissements des entreprises, la consommation des ménages et les exportations. Dans ce monde en basculement, les incertitudes sont profondes. Les causes des crises financières sont toujours présentes. Elles sont même renforcées par la politique de Trump aux États-Unis. Il a décidé de revenir sur les timides

réformes d'Obama qui consistaient à séparer les activités des banques entre le dépôt et l'investissement. Comme en France, cette loi proposait des critères flous. C'était trop pour Trump. La déréglementation revient en force. Le FMI met en garde contre le « *démantèlement des réglementations financières* » qui pourrait provoquer une nouvelle crise financière.

La politique monétaire de la Banque Centrale de Chine renforce ce risque. Le gouvernement a décidé une augmentation du crédit aux entreprises pour alimenter sa croissance dont la faiblesse pourrait faire prendre conscience des profondes inégalités et allumer la mèche d'une implosion politique. Cet endettement privé pourrait provoquer, en cas de défaut de paiement, une énorme déflagration qui s'étendrait au reste du monde. Cette politique, pour l'instant, fonctionne. La croissance chinoise ne baisse plus mais la tendance à la surproduction persiste.

La crise de la zone euro n'est pas finie. Les banques italiennes souffrent de créances douteuses. Les faillites ont été évitées pour le moment, comme pour les banques espagnoles ou portugaises. Les banques allemandes ne sont pas à l'abri... Malgré l'expérience de 2007-2008 aux États-Unis avec les subprimes – une titrisation des créances des ménages – les banques de la zone euro développent à leur tour une titrisation tout azimut. Là encore, les risques de crise financière sont présents.

Il n'est pas possible de prévoir la date d'éclatement de cette crise. Une certitude dans ces incertitudes généralisées est qu'elle aura lieu, qu'elle sera mondiale et provoquera une récession plus profonde que celle de 2008. Pour le moment aucun gouvernement ne s'y est sérieusement intéressé. Il y a un laisser-faire douillettement installé dans le libéralisme, dans ces théories néo-classiques incapables de voir la réalité du capitalisme.

L'euphorie actuelle des marchés financiers – le NASDAQ a enregistré un score jamais vu, Wall Street aussi – est à la merci de n'importe quel événement géopolitique... ●

NICOLAS BÉNIÈS

La chute des Bourses chinoises en août 2015 a servi d'alerte pour les banques centrales. La déflation, plus la crise financière, pouvaient ouvrir la porte à une dépression, une récession profonde. Ce contexte explique la politique monétaire inédite à la fois de la Fed, la banque de réserve fédérale américaine et de la BCE. Une politique dite de « *Quantitative Easing* » qui se traduit par de faibles taux d'intérêt et par une forte création monétaire. Pour la première fois dans l'histoire du capitalisme, des taux d'intérêt nominaux négatifs ont présidé aux opérations d'emprunts. La dette publique française a augmenté au début 2016, selon l'INSEE, pour atteindre 2 170,6 milliards d'euros, du jamais vu, mais le service de la dette – remboursement du capital et des intérêts – a baissé passant de 2,5 % du PIB aux environs de 1,7 %.

La Fed, par la voix de Janet Yellen, a annoncé la rupture avec cette politique en augmentant faiblement les taux d'intérêt

La Guyane, entre conflit social et choix

Le 28 mars dernier, plus de 30 000 personnes étaient dans les rues de Guyane, animées d'une forte conviction commune : stop à cet abandon, on en a marre, *nou bon ké sa !*

Face à cette détermination, l'État français envoie une délégation ministérielle. Les négociations, menées de façon très inégale, débouchent le 2 avril sur un plan d'urgence de 1,086 milliard d'euros, que le collectif refuse de signer. Les porte-parole réclament la rétrocession du foncier et 2,1 milliards d'euros supplémentaires. En outre, ils exigent une évolution statutaire, seule voie possible selon eux au développement du territoire.

La FSU Guyane a exprimé son désaccord avec cette instrumentalisation, à des fins politiques, de la part de partis indépendantistes minoritaires qui ont profité de l'ampleur des mobilisations.

Les ministres quittent la Guyane. S'ensuit une longue période de barrages, provoquant l'exaspération de la population et des difficultés d'approvisionnement. La parole se libère, tensions, agressions verbales, pressions, menaces, divisions apparaissent.

La campagne des présidentielles est prise en otage, des consignes de boycott des élections et de blocage des bureaux de vote circulent. Une forte polarisation de la société est apparue lors des présidentielles, Mélenchon étant majoritaire au premier tour, talonné par le FN, dont le score s'est nourri des revendications sécuritaires, des raccourcis immigration/insécurité, du bas niveau scolaire et social dans certains quartiers.

Trois semaines après la proposition ministérielle, le conflit s'enlise, le collec-



tif se fissure, la population ne légitime plus ce mouvement. Le 21 avril, les porte-parole du collectif et les élus signent « les accords de Guyane ». Ces accords reprennent le plan d'urgence de 1,086 milliards d'euros ainsi que des promesses : l'étude des 2,1 milliards supplémentaires et la possibilité d'une éventuelle consultation relative à l'évolution statutaire.

Pour les législatives, l'inconstance est de mise puisque les candidats d'En Marche devançant très largement ceux de la Guyane Insoumise. Ce mouvement social sans précédent est pourtant devenu un argument de campagne pour tous les candidats.

Aujourd'hui, la FSU Guyane doit d'une part analyser la montée inquiétante du score relatif du FN dans notre département fièrement métissé, d'autre part se battre contre un modèle de société porté par un président libéral qui n'augure rien de rassurant dans notre territoire sinistré.

Plusieurs semaines après la signature des « accords de Guyane », quel est le quotidien des Guyanais ? Les élèves et leurs enseignants ont repris le chemin de l'École, les « 500 frères » ont rangé leurs cagoules, les avions ont repris leurs rotations et continué à augmenter leurs tarifs, l'approvisionnement en gaz peine toujours, les soirées autour des barrages ont laissé la place à la télé et les politiques locaux recherchent en vain une légitimité mal engagée.

Le comité de suivi mis en place après la signature des accords est au point mort, le collectif ne s'exprime plus. Notre territoire amazonien du bout du monde



qui s'est imposé dans les médias retombera-t-il dans les oubliettes de ce nouveau gouvernement ?

À 8 000 km de la métropole, la FSU Guyane lutte depuis vingt-cinq ans pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de la Guyane, honteusement délaissée par la République.

Ce mouvement aura marqué notre société guyanaise complexe, multiculturelle, multi-ethnique, traversée par des intérêts fort différents.

HISTORIQUE DES PRO

Décembre 2013 : visite du président Hollande en Guyane. Il reconnaît les difficultés du département malgré les atouts présents (spatial, biodiversité, ressources minières et halieutiques). Afin de faire face aux besoins en matière d'éducation, de sécurité, de vie chère, de chômage, de santé dans un contexte de démographie galopante, le président de la République annonce un pacte d'avenir pour la Guyane. Ce projet doit guider l'action publique de l'État, la collectivité de Guyane et l'ensemble des acteurs publics pour la décennie à venir : « faisons et scellons ce pacte pour la Guyane en 2014 pour bien montrer ce que nous devons à la Guyane ». C'est une rupture dans les politiques publiques qui doit permettre de rattraper les retards accumulés et d'envisager l'avenir de la Guyane, au sein de la République.

AOÛT 2016 : 3 ans sont passés avant que la collectivité territoriale de Guyane reçoive le premier document de synthèse de ce pacte d'avenir. Ce projet pour la Guyane a vocation à constituer une stratégie de rattrapages des retards de développement pour les 30 prochaines années selon 10 thèmes : transport et déplacement, logement, foncier, développement



x électoraux



PHOTOS: D.R.

Les analyses menées en bureau fédéral pendant toute cette période se poursuivent pour qu'à tout moment la FSU Guyane soit prête à dire Non. Pour la FSU Guyane, il est primordial de rebondir sur ce mouvement riche et porteur pour embrayer sur une période de prise de conscience propice au renforcement de revendications légitimes déjà bien exprimées localement. ●

FABIENNE ROCHAT CO-SD SNU-IPP
et ALEX DECHAVANNE SD FSU.

MESSES NON TENUES

économique, environnement, éducation et culture, santé, sécurité, ouverture sur le monde et soutien aux collectivités locales. L'État semble être en mesure d'apporter près de 2 milliards d'euros sur 5 ans.

Septembre 2016 : les élus de Guyane, réunis en congrès, amendent ce document et dénoncent des mesures déjà prévues dans le contrat de plan État-Région ou des projets de la collectivité. Le congrès réclame près de 4 milliards d'euros sur une période d'une quinzaine d'années ainsi que la rétrocession de centaines de milliers d'hectares de foncier appartenant à l'État.

Novembre 2016 : le président de la collectivité territoriale de Guyane invite l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation afin de présenter la dernière version d'un pacte d'avenir où l'investissement dans l'éducation est réduit au minimum. Ce n'est plus 2 milliards d'euros sur 5 ans qui est prévu mais 600 millions d'euros sur 10 ans.

Les parlementaires de Guyane demandent au premier ministre et au président de la République, par des interventions à l'Assemblée nationale et au Sénat, de créer les conditions d'une signature rapide du pacte d'avenir afin

ÉVOLUTION STATUTAIRE :

Cette revendication a ressurgi lors du dernier conflit social de mars et avril 2017 et ce n'est pas la première fois...

Octobre 2008 : annonce d'une nouvelle hausse du prix des carburants en Guyane alors que le prix mondial du baril est au plus bas. Un collectif de consommateurs en colère se crée et dénonce les nombreuses taxes qui asphyxient la population.

Novembre 2008 : la Guyane est bloquée. La population réclame une baisse de 50 centimes d'euros du litre de carburant et plus généralement une baisse des prix pratiqués localement. La question de l'évolution statutaire est amenée dans les discussions, par quelques politiques locaux, au prétexte de moins dépendre d'une réglementation européenne contraignante.

Décembre 2008 : l'État signe un protocole d'accord sur la baisse des prix, en dérogeant à la réglementation européenne, et envisage l'évolution statutaire de la Guyane afin que l'approvisionnement en hydrocarbures se fasse dans l'espace régional.

Janvier 2010 : la population de Guyane est consultée, par référendum, sur une éventuelle évolution statutaire. Le non l'emporte à 70 %. Les politiques locaux ont été dans l'incapacité de présenter un réel projet d'avenir pour la Guyane par le biais d'une évolution statutaire. La défiance des électeurs à l'égard de la classe politique locale se manifeste par une abstention de 50 % et le refus d'une

collectivité autonome. Deux semaines plus tard, les électeurs de Guyane votent pour l'assemblée unique (fusion du conseil général et conseil régional) qui se mettra en place lors des élections régionales de 2015.

Avril 2017 : la Guyane est bloquée depuis deux semaines. Une délégation ministérielle négocie un plan d'urgence pour la Guyane avec une série de mesures d'investissements à hauteur de 1,086 milliards d'euros sur 10 ans. La proposition de ce plan d'urgence est rejetée par le collectif qui annonce que l'avenir de la Guyane passe par une évolution statutaire. Cette revendication n'est pas portée par la population mais par quelques personnalités indépendantistes minoritaires. Dans un deuxième temps, l'État s'engage à organiser la consultation de la population sur une éventuelle évolution statutaire.

Quels sont les enjeux de cette évolution :

■ Contourner le code minier et permettre aux orpailleurs locaux de continuer d'exploiter les sous-sols sans les contraintes environnementales

■ Inscrire la Guyane dans son environnement régional en favorisant les échanges commerciaux avec les pays voisins.

■ Accentuer le pouvoir politique local et adapter la réglementation (sanitaire, travail, constructions...)

■ Accéder au foncier détenu à 90 % par l'État Si cette consultation a vraiment lieu, les partisans de l'évolution statutaire devront présenter à la population un véritable projet pour la Guyane. ●



que les mesures urgentes puissent être mises en place dans le cadre des lois de finances pour 2017. Ces demandes restent sans réponses.

Mars 2017 : la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, S Royal, assiste à Cayenne à la conférence internationale sur la convention de Carthagène. Cette réunion est perturbée par les « 500 frères » réclamant plus de sécurité et provoque le départ de déléga-

tions étrangères. Son passage en Guyane est accueilli par des manifestations des socioprofessionnels. En même temps, le pacte d'avenir est discuté entre le président de la collectivité et le ministre qui annonce de maigres mesures supplémentaires. À cette occasion, le président de la collectivité annonce, avec satisfaction, qu'il signe ce pacte d'avenir au rabais. La ministre quitte précipitamment la Guyane

et le conflit social débute dans un climat de défiance à l'égard de l'ensemble des politiques.

Avril 2017 : la mobilisation massive de la population de Guyane contraint le gouvernement à négocier. Un plan d'urgence, à hauteur de 1,086 milliards d'euros sur 10 ans, est acté. La rue, mobilisée, obtient des mesures financières bien en deçà des annonces initiales du président et des réels besoins de la population. ●



Le congrès d'orientation du SNESup-FSU s'est tenu dans un contexte très particulier : après les élections présidentielles, mais entre les deux tours des élections législatives. Les annonces d'E. Macron relatives à l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) pendant la campagne présidentielle laissent présager un approfondissement des politiques précédentes, notamment caractérisées par la libéralisation et la mise en concurrence accrues des universités, et (au mieux) la stabilité des budgets qui sont déjà très insuffisants sachant que, par ailleurs, le nombre d'enseignant-es-chercheurs/cheuses baisse alors que celui des étudiant-es explose !

Le congrès s'est également tenu quelques mois après la signature par la direction du SNESUP, en violation des règles démocratiques du syndicat, d'un accord avec le ministère autorisant la sélection à l'entrée en master, en contradiction flagrante avec nos mandats. Les effets délétères de cet accord se sont très vite manifestés, à commencer par la fixation de capacités d'accueil, non obligatoires selon la loi, mais pratiquement mises en œuvre partout au niveau du master. Celle-ci commence à percoler en amont au niveau du 1^{er} cycle universitaire, pour



Un SNESup sous tension offensifs contre le progr



cause d'insuffisance de moyens pour accueillir les nouveaux étudiant-es supplémentaires.

Une nouvelle donne : résultats des votes

Le congrès de 2015 avait montré de très fortes tensions au sein de la tendance majoritaire Action syndicale (AS, liée à UA) et une tentative de « purge » de la partie contestataire, engendrant une séance plénière très agitée, et un congrès sauvé de justesse par la délégation ÉÉ-PSO, qui a forcé les camarades AS à se ressaisir et à trouver un compromis. Au début de la préparation du congrès 2017, AS a connu une scission, avec l'émergence du « collectif Agir ! ». Ses militant-es ont constitué une liste d'orientation pour le congrès, dénonçant comme l'ÉÉ les pratiques anti-démocratiques d'AS et les positions prises sur le suivi de carrière et la loi sur l'accès en Master. On peut toutefois se demander, au vu des conflits passés au sein d'AS, si ce positionnement ne relève pas de l'opportunisme et si la création de cette nouvelle tendance ne renvoie pas principalement à des conflits de personnes et de pouvoir...

Cette situation a pesé sur les résultats du vote d'orientation. La participation globale est restée relativement stable

(baisse de moins d'un point, à 23,6 %, contre 26,4 % en 2015), mais elle est en baisse dans les sections et en hausse dans le vote national par correspondance. La tendance AS passe de 59 à 47,8 %, La liste ÉÉ-PSO (*École émancipée-Pour un syndicalisme offensif*) baisse un peu en voix et en pourcentage passant de 33,5 à 30,8 %. Si ÉÉ-PSO est quasiment à égalité dans le SNESUP avec AS au niveau des votes de section, nous peinons à transformer cette présence et cette animation en termes de total de voix, la différence se faisant au niveau des votes individuels par correspondance au siège.

La liste Agir ! recueille 15,6 % des suffrages, les deux dernières listes faisant chacune moins de 4 % (Émancipation 3 % et Pour un syndicalisme de lutte 2 %). La situation est donc inédite : AS ne dispose plus de la majorité absolue comme auparavant.

Une proposition a été faite par ÉÉ-PSO d'un co-secrétariat général (SG) pluraliste à trois (AS, ÉÉ-PSO, Agir). Cette proposition s'est heurtée à un refus d'AS et d'Agir, les premiers revendiquant un seul SG au motif de leur majorité relative, les seconds sous prétexte d'un affichage de division pour l'extérieur du syndicat. Au final, pas de co-SG, mais un SG seul, le SG sortant étant renouvelé dans ses fonctions. ÉÉ-PSO gagne un secrétaire national pour arriver à 5 en tout, sur un secrétariat national à 14 membres, dont 7 pour AS et 2 pour Agir.

mais des mandats comme Macron



Les enjeux à l'entrée du congrès

Les résultats du vote d'orientation et du rapport d'activité, ce dernier ayant reçu une approbation relativement étroite à 57,8 %, constituent une sanction de la ligne politique défendue par AS depuis 2015, sanction qui semble avoir profité à la liste « Agir ! », laquelle a aussi beaucoup surfé sur la nécessité de modifications des statuts du syndicat pour « sortir du fonctionnement sclérosant en tendances ». Le congrès avait ainsi comme enjeu principal de faire reconnaître cette sanction et d'obtenir des mandats offensifs sur des points clés : contre la sélection en licence et les capacités d'accueil, le rappel du baccalauréat comme premier grade du supérieur, contre le tirage au sort, etc.

L'autre enjeu concernait la ligne politique générale du SNESUP, puisqu'un animateur du courant AS, et responsable fédéral UA, est intervenu, dès l'entrée du congrès, pour appeler à « dépasser l'opposition entre un syndicalisme de transformation sociale et syndicalisme d'accompagnement. »

À l'issue du congrès

Le congrès a réaffirmé ses mandats, notamment en ce qui concerne l'accès aux études universitaires (obtention du baccalauréat et du Diplôme d'accès à l'enseignement universitaire (DAEU) seule condition d'accès à l'Enseignement supérieur ; contre la sélection, les pré-requis et les capacités d'accueil), sur le financement (budgets récurrents, etc.) et sur le gouvernement des établissements dont les personnels sont dépossédés au nom d'une autonomie de plus en plus contrainte (abrogation des lois LRU, etc.). Ce congrès fut également l'occasion de

débattre du projet de restructuration néo-libérale du service public de l'ESR avec la création de « collèges universitaires », pour les formations de premier cycle, qui seraient découplées de la recherche avec la création d'« écoles universitaires de recherche ».

Les questions pédagogiques n'ont pas été oubliées, comme l'attitude à avoir face à l'imposition de « bonnes pratiques » pédagogiques et donc d'une volonté d'uniformisation sous couvert du numérique. Ce qui est en jeu, c'est l'assèchement des contenus de formation et l'individualisation forcée des parcours, laquelle résonne avec la volonté de promouvoir le recrutement des personnels par les établissements et donc de carrément supprimer le statut de fonctionnaire pour les enseignants chercheurs/cheuses.

Du point de vue de la recherche, le congrès a réaffirmé la nécessité de présence de la recherche dans l'enseignement, et ceci dès le L1, et s'oppose donc à la scission des enseignant-es chercheur-es entre enseignant-es d'un côté et chercheur-es de l'autre. Le congrès a également débattu des appels à projets qui mettent en péril les recherches, les conditions de travail des personnels et les usagers qui ne se situent pas dans les périmètres d'excellence. Face à la recrudescence de doctorats « lights » par VAE, le congrès demande que les universités restent seules habilitées à délivrer le doctorat.

Du point de vue de la vie syndicale, il a été décidé un congrès extraordinaire couplé au congrès d'études de 2018, auquel seront soumises des modifications de statuts du syndicat. Le reste est une réaffirmation des mandats pour des crédits récurrents, contre les restructurations et créations d'établissements dérogatoires, contre la loi LRU et la représentation des établissements par la CPU instituée par cette loi.

Une ligne à conforter

De notre point de vue, une crise profonde mais ambivalente traverse le SNESUP et plus largement l'ESR. Les collègues sont

attachés au service public de l'ESR, mais semblent comme désemparés et doutant de leur capacité à pouvoir imposer d'autres choix. La posture d'accompagnement, pour « coller au milieu » et à ses hésitations, de la part de la direction ne semble pas vécue pour certain-es délégué-es comme contradictoire avec la nécessité de résister. Les structures institutionnelles, universitaires notamment, restent à leurs yeux des lieux dans lesquels la bataille et la victoire semblent possibles. Mais cette volonté de ne pas céder, par exemple sur le refus de la professionnalisation des fonctions de direction et le maintien d'une co-gestion des établissements par les personnels, se traduit par un refus ou une peur de penser le changement de paradigme introduit par la loi LRU (en particulier par la gestion de la masse salariale directement par les éta-



blissements) et les contraintes qui s'exercent sur les directions. Nous retrouvons la sempiternelle contradiction (ou tension) entre la collectivité de l'institution et l'individualité-liberté (l'indépendance constitutionnelle) des enseignants-chercheurs qui leur reconnaît l'aptitude à s'auto-gouverner mais qui se traduit par des dérives autocratiques (mais peu autocritiques) et par une résignation (sur la question des directions d'établissement, un débat fructueux serait à mener avec nos camarades du SNUIPP).

Pour ÉÉ-PSO, l'enjeu était de contrer la dérive « centriste » de la direction du SNESUP qui s'est notamment traduite par la signature de l'accord master, par les hésitations à se lancer dans la bataille contre le « suivi de carrière ». Finalement, le congrès sort avec des mandats plutôt offensifs mais dont la consistance s'appréciera au moment de leur mise en œuvre et exigera de notre part une vigilance particulière dans les instances du syndicat. ●

MARY DAVID, NATHALIE LEBRUN,
VINCENT CHARBONNIER, CLAIRE BORNAIS.

66

QUESTIONS À SOLIDAIRES APRÈS LEUR CONGRÈS NATIONAL

« Participer et constr



Solidaires tenait son 7^{ème} congrès national à St Brieuc début juin. Nous avons voulu connaître l'état de leurs réflexions à l'aune de la nouvelle situation politique et sociale créée par l'élection de Macron. La parole à Cécile Gondard Lalanne et Eric Beynel.

► **Votre congrès intervient au lendemain d'une présidentielle un peu particulière. Comment vous êtes vous situés par rapport à elle ?**

Notre position est bien résumée dans notre déclaration du mois d'avril : « Lutter, avant, pendant et après les élections » (<https://solidaires.org/Lutter-avant-pendant-et-apres-les-elections>). Cette démarche explique notre engagement dans la campagne « *Nos droits, leurs privilèges* » qui correspond à l'idée qu'il faut peser dans la situation à partir de nos mobilisations, quels que soient les résultats de ces élections, mais aussi qu'il nous faut engranger des forces pour l'avenir car des combats importants vont être à mener.

La campagne que nous avons construite avec une cinquantaine d'organisations répond à cette préoccupation mais elle n'est pas la seule : initiatives anti-corruption dans plusieurs villes, premier tour social... La multiplicité des initiatives marque encore sur ce terrain aussi le maintien d'un éclatement fort des collectifs, des lieux de résistance... il faut pour Solidaires prendre en compte la totalité des initiatives.

C'est aussi par rapport à ce contexte que nous avons pris l'initiative avant même le second tour de la présidentielle d'inviter à une inter-syndicale pour préparer d'ores et déjà la riposte et les mobilisations.

► **Où en êtes vous dans la construction de Solidaires à ce 7^{ème} congrès ?**

Ce congrès marque un approfondissement de notre union et une prise en charge collective de notre outil interprofessionnel de plus en plus large avec plus de 40 organisations nationales (sur 55) et plus de 60 structures départementales présentes. L'engagement que nous avons pris depuis plusieurs années dans la construction au niveau local de l'interprofessionnel trouve aujourd'hui sa traduction. C'est le cas à la fois dans une participation plus large de nos Solidaires locaux dans nos débats mais aussi dans le rôle et la place qu'ils ont pris ces derniers temps. Ce fut le cas dans les luttes comme celle contre la loi travail où ils furent en lien avec les intersyndicales, les mouvements sociaux ou les *nuits debout*. Ils furent aussi un point d'appui considérable pour mener la campagne pour les élections dans les TPE/TPA même si, au final, le résultat n'a pas été à la hauteur de leur engagement.

Cet approfondissement est aussi marqué par l'engagement de Solidaires à la fois dans les actions initiées par les intersyndicales ces



Les salariés de *Triskalia* ovationnés par le congrès.

trois dernières années, dans les secteurs où nous sommes présents, fonction publique, sanitaire et social, commerces, industrie, banques, transport, centre d'appels, etc. et au niveau national où nous avons pris toute notre place dans les combats menés contre les lois Macron, Rebsamen ou El Khomri. Nous continuons dans le même temps à être acteur avec les mouvements sociaux, ATTAC sur les questions notamment financières mais aussi avec Visa contre l'extrême droite ou dans le collectif *pour ne plus perdre sa vie à la gagner* sur les conditions de travail, etc.

► **Quelles sont les questions que vous avez choisies de mettre en avant et en discussion parmi les syndiqué-es ?**

Trois résolutions ont été débattues, en commissions puis en plénières, au cours de ce congrès :

✓ Une résolution à dimension Internationale dans laquelle nous retrouvons l'ensemble des problématiques politiques, économiques et sociales actuelles. Il s'agissait de voir comment notre syndicalisme s'intègre et se rend utile dans ce contexte. Elle évoquait tout à la fois les questions migratoires mais aussi européennes et la construction d'outils syndicaux comme le Réseau syndical international de solidarité et de lutte dans lesquels Solidaires prendre une place active.

✓ Une autre résolution autour du thème central du travail. Avec comme question corollaire : travail et syndicalisme sont-ils toujours en phase ? Dans cette résolution au large spectre (privé/public), furent analysées les questions autour de l'évolution du monde du travail et par opposition celui du « non travail ». La question du syndicalisme face au salariat y trouvait naturellement sa place : quelle réponse face au phénomène d'« ubérisation », quelles réponses au développement de la précarité et du chômage, quelles réponses face au développement de la numérisation, etc... Et donc quelle stratégie syndicale en phase avec les attentes d'un monde en pleine mutation ?

✓ Une troisième résolution « *plus classique* » abordait la question de notre développement et de notre structuration sous forme d'une

uire des mobilisations »



résolution « *quel outil syndical ?* ». Cette résolution abordait les questions de développement, du rôle de nos unions interprofessionnelles départementales (les Solidaires locaux), de la formation syndicale, des enjeux de notre construction en lien avec les évolutions pointées dans la résolution sur le travail.

Nous avons aussi en ouverture un débat autour du combat mené par notre union départementale des Côtes d'Armor aux côtés des salariés de *Triskalia*. Ceux-ci ont été intoxiqués par des pesticides et, depuis maintenant plusieurs années, nous menons le combat pour faire reconnaître la responsabilité de leur employeur. Nous avons déjà obtenu quelques victoires importantes. La prévention passe par la condamnation des responsables.

Autre moment fort, nous avons eu un large débat sur la situation politique et sociale et sur notre stratégie dans la période.

► **La question de l'unité syndicale est une question décisive et sensible. La FSU propose aussi de mettre en débat la construction d'un nouvel outil syndical, particulièrement avec la CGT et vous. Quelle est votre réflexion là dessus ?**

Nos débats de congrès, notamment autour du rapport d'activité mais aussi sur les constructions urgentes de mobilisations, ont porté largement sur les questions d'unité syndicale. Il est pour nous indispensable que le mouvement syndical soit capable d'avoir une analyse critique de son action, ces derniers mois le prouvent.

Le morcellement du paysage politique se retrouve aussi dans le paysage syndical et le mouvement social en général. Cela a eu des conséquences pour construire un appel unitaire le plus large possible autour du premier mai. La CGT avait pris l'initiative d'organiser une rencontre de toutes les organisations avant le premier tour avec l'objectif d'un appel large pour le premier mai. Les fractures se sont multipliées, tout d'abord avec la CFDT et l'UNSA qui ont très vite appelées à voter pour Macron sans vouloir aller plus loin. Avec FO, il n'a pas été non plus possible de s'entendre, celle-ci refusant tout appel disant explicitement « pas une voix pour le FN » sous prétexte d'indépendance syndicale. La perméabilité de FO avec le vote FN n'est pas sans lien avec cette posture. La CGT a fait le choix de privilégier son partenariat avec FO et a refusé un appel clair contre le FN « *limité* » avec la FSU et nous.

La mobilisation contre la loi travail est aussi significative de la situation syndicale. D'un côté le soutien au projet de la CFTC et la CFDT, des positions à géométrie variable de la CFE-CGC et l'UNSA et une intersyndicale. Si, dans celle-ci, la FSU n'a que peu pesé, du fait de la faible mobilisation dans la Fonction publique et l'a assumé avec

lucidité, elle a eu dans le même temps un rôle important pour en conserver l'unité. FO a surtout pesé pour empêcher ou bloquer sur des dates, des modes d'actions, des expressions unitaires. Si l'intersyndicale a tenu aussi longtemps, c'est parce que la CGT a toujours tenu à conserver ce cadre. À chaque difficulté, elle a toujours tenté de trouver la voie médiane pour que personne ne parte.

Ce contexte divisé pèse sur nos capacités même à mettre en débat la construction d'un nouvel outil syndical. Pour autant, face au projet de loi travail « *XXL* », l'unité syndicale telle qu'elle existait lors du projet de loi El Khomri pourrait à nouveau se dessiner, si la stratégie de division sous couvert de négociation à géométrie variable du nouveau gouvernement échoue. Sur la question de l'unité syndicale globale, nous restons optimistes.

► **Après une semaine de travaux, quel bilan faites vous de votre congrès ?**

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte marqué par les lourdes menaces gouvernementales contre les droits sociaux et les libertés publiques, alors que l'extrême droite avance dans les urnes et diffuse ses idées. Ce congrès a été, pour les quelques 400 délégué-es des structures professionnelles et territoriales de Solidaires, l'occasion de définir collectivement la façon d'organiser, massivement et unitairement, les ripostes, dans nos entreprises et nos administrations, et dans la rue. Le défi du syndicalisme dans cette période avec ce nouveau gouvernement est de rapidement réaffirmer la légitimité des luttes sociales face à l'apparence de légitimité politique sortie des urnes.

Dans cette période marquée par les divisions et par la remise en cause des

formes de représentation institutionnelle, notre syndicalisme a sans doute un rôle particulier. L'un des premiers enjeux est bien de travailler à des cadres d'intersyndicales les plus larges possibles au plan national mais aussi, et surtout au niveau local, car ce niveau est et fut déterminant dans la construction des grèves et des blocages. L'enjeu est aussi de participer et de construire des mobilisations dans et hors les entreprises et services avec les équipes syndicales et les mouvements sociaux. Notre poids dans le rapport de forces passera par la construction de grèves fortes dans les secteurs les plus nombreux possibles, privé et public, ce qui n'a pas été possible pendant la précédente mobilisation. Nous n'avons pas vocation à n'être que dans le témoignage.

La force collective, la volonté d'unité et la détermination à agir de notre congrès, tant pour défendre les droits conquis que pour en arracher de nouveau montrent que notre jeune union syndicale reste déterminée à poursuivre son objectif de transformation sociale. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT ZAPPI



Représentativité : quels bouleversements dans le

Depuis les réformes de 2008-2010 (loi « rénovant la démocratie sociale » et accords de Bercy), la publication régulière des scores électoraux des organisations syndicales dans la Fonction publique (2011, 2014) et le secteur privé (2013, 2017) sert à organiser la négociation collective, en régulant l'accès aux arènes de négociation et aux ressources que distribuent l'État et les employeurs⁽¹⁾. Mais, elle est surtout utilisée dans les médias comme un baromètre des rapports de forces syndicaux.



C'est pourquoi l'annonce des résultats de la deuxième mesure d'audience dans le privé a défrayé la chronique, il y a quelques mois : avec un score de 26,4 %, la CFDT a pour la première fois dépassé la CGT dans le secteur privé (24,8 %)⁽²⁾. Tandis que certains célébraient ce « séisme » comme le triomphe si longtemps attendu du « bloc réformiste »⁽³⁾, d'autres mettaient en garde contre les « bobards » laissant croire que la CGT n'est plus premier syndicat⁽⁴⁾. Gérard Filoche a raison quand il dénonce une mesure faite de bric et de broc, faisant la part belle à des élections d'entreprise où le vote est rarement politique et se déroule sous le regard pesant de l'employeur⁽⁵⁾. Il est vrai que lorsque les salariés sont interrogés directement sur leur préférence syndicale, ils mettent la CGT nettement en tête. On le voyait lors des élections prud'homales et le vote des TPE l'a rappelé en janvier dernier (donnant 25,1 % à la CGT et 15,5 % à la CFDT).

Il est tout aussi vrai que l'addition des suffrages du public et du privé redonne sa première place à la CGT (24,3 %, contre 24 % à la CFDT). Cela étant, les élections prud'homales ont été supprimées, le vote des TPE est fondu dans une mesure d'audience où dominent les élections d'entreprise, et le vote des fonctionnaires ne compte pas dans les grandes manœuvres interprofessionnelles qui accompagnent les restructurations du marché du travail et de la protection sociale. Quant à l'audience de la CGT dans le salariat, privé et public confondus, elle est cette fois passée sous la barre des 2 millions de suffrages et l'avance dont elle bénéficie se réduit

inexorablement : elle avait 200 000 voix de plus que la CFDT à l'issue du cycle 2011/2013, elle n'en a plus que 20 000 aujourd'hui ! Il y a donc bien une évolution profonde du paysage syndical qui s'opère au détriment de la CGT. Sachant le rôle joué par cette confédération pour tenir le cap de la résistance aux contre-réformes néolibérales et entraîner avec elle d'autres forces syndicales, cette situation doit nous préoccuper.

Déclin de la CGT

En dépit d'une hausse du nombre d'inscrits et de votants dans les entreprises et chez les fonctionnaires, la CGT est en effet la seule organisation à avoir perdu sur les deux tableaux, et perdu beaucoup. Entre 2013 et 2017, elle a connu une chute de deux points et 50 000 voix dans le secteur privé. Déjà à l'automne 2014, à l'issue des élections dans les trois fonctions publiques, elle avait dû

encaisser un recul de plus de deux points et de près de 60 000 voix. C'est d'autant plus inquiétant pour ses dirigeants qu'elle semblait avoir réussi à stopper son déclin au cours des années précédentes. Elle avait même gagné deux points de pourcentage dans la Fonction publique après les élections de 2011. Dans le secteur privé, les études de la DARES sur les élections aux comités d'entreprise montraient une stabilisation au cours de la décennie 1995-2005⁽⁶⁾.

À la fin des années 1990, après une croissance continue, c'est la CFDT qui avait accusé un effritement, suite aux crises provoquées par son attitude face aux réformes de la Sécurité sociale et des retraites en 1995 et 2003. Ainsi, les suffrages cumulés de 2014/2017 témoignent moins d'un triomphe de la CFDT que d'une reprise du déclin cégétiste. Certes, la CFDT a dû gagner des voix pour arracher sa modeste progression (8 000 dans la Fonction publique et surtout 65 000



PHOTOS: D. R.

monde syndical ?

dans le privé). Mais elle n'est que la troisième organisation en termes de gains absolus, derrière l'UNSA, qui gagne près de 95 000 voix, dont 65 000 elle aussi dans le privé, et la CFE-CGC dont les progrès se trouvent avant tout dans le secteur marchand (près de 82 000 voix sur les 83 600 d'augmentation). Le contraste est encore plus net si on regarde les progrès relatifs des syndicats par rapport à leur socle électoral initial : en prenant le total des voix de 2011/2013 en base 100, la CFDT progresse en 2014/2017 autant que Solidaires (104) et à peine plus que FO (102), tandis que l'UNSA et la CGC se distinguent par des progrès beaucoup plus importants (120 et 115).

Baisse des capacités d'organisation

Doit-on analyser ces progrès conjoints de l'UNSA, de la CGC et de la CFDT comme ceux de l'aile avancée du « réformisme » triomphant, d'un « syndicalisme pour l'ère Macron »⁽⁷⁾ ? Tout dépend de la façon de comprendre cette question. S'il s'agit d'entendre que les succès de ces organisations reflètent l'apathie ou le découragement des salariés face au néolibéralisme triomphant, on reproduirait l'erreur consistant à concevoir ces résultats comme une mesure transparente de « l'opinion » salariale. Or, on l'a pointé plus haut, selon la façon dont on consulte les salariés, cette opinion n'est pas la même. Il est plus intéressant d'inverser la perspective et de faire l'hypothèse que les résultats électoraux sont moins un indicateur de la capacité d'opiner des salariés que de la capacité d'organiser des syndicats. Andolfatto et Labbé avaient montré en leur temps que le déclin électoral de la CGT résultait moins d'un désamour des salariés que de l'incapacité de la centrale à créer de nouvelles sections dans les secteurs économiques émergents au fur et à mesure que ses anciennes bases disparaissaient⁽⁸⁾. Tout comme la CFTC compense sa débâcle dans la Fonction publique (-17 000) par ses progrès dans les entreprises (+26 000), les trois organisations qui progressent le plus le doivent surtout aux gains de voix

dans le secteur privé.

Comment ces organisations tirent-elles leur épingle du jeu ? De par son mode d'organisation ultra-fédéraliste, l'UNSA symbolise la voie du micro-corporatisme d'entreprise, qu'encouragent la décentralisation des relations professionnelles et l'inversion de la hiérarchie des normes. Elle se développe grâce à une croissance externe, par le ralliement



de syndicats autonomes auxquels elle promet de préserver toute leur liberté (financière, de négociation et de signature). De par sa composition sociale, la CGC profite du fait que les ingénieurs et cadres sont devenus la catégorie centrale du salariat au sein des grandes entreprises, celles où se tiennent le plus souvent des élections, alors que les ouvriers qui formaient la base sociale de la CGT ont été relégués vers la sous-traitance et les petites entreprises qui votent moins. Enfin, la politique de la CFDT théorise l'abandon à l'État de la protection sociale et la redéfinition du syndicalisme et du

« dialogue social » comme des vecteurs de compétitivité pour l'entreprise. Les engagements « courageux » de ses dirigeants pour les réformes lui valent la reconnaissance des employeurs qui lui ouvrent plus facilement leurs portes quand il s'agit d'organiser des élections professionnelles.

Chacune à leur manière, l'UNSA, la CGC et la CFDT apparaissent ainsi comme les organisations les mieux ajustées à la nouvelle architecture des relations sociales qu'ont progressivement dessiné deux décennies de réformes néolibérales. Les succès des syndicats réformistes sont donc moins portés par une adhésion des salariés à leurs projets que par la recomposition des institutions salariales.

Redonner de l'air au syndicalisme de transformation sociale impliquera de réfléchir à des plans de syndicalisation ambitieux pour redonner de la voix aux franges les plus précarisées du monde du travail. Il s'agira aussi de réfléchir à une architecture de la démocratie sociale qui ne subordonne pas la reconnaissance syndicale à celle de l'employeur. Bien que ses évolutions la rapprochent dangereusement du secteur privé, la Fonction publique – et le droit syndical en son sein – restent de ce point de vue un modèle. ●

KAREL YON, CNRS/LILLE 2.

1) La nouveauté est du reste surtout valable pour le secteur privé. Cf. S. Bérout, J.-P. Le Crom et K. Yon, « Représentativités syndicales, représentativités patronales. Règles juridiques et pratiques sociales », *Travail et Emploi*, n° 131, 2012, pp. 5-22.

2) L'ordre n'a pas bougé pour les autres : 15,6% pour FO, 9,4 % pour la CFE-CGC et 9,3 % pour la CFTC. Avec respectivement 4,3 et 3,5 % des suffrages, l'UNSA et Solidaires restent en-dessous du seuil de la représentativité nationale interprofessionnelle. 5,5 millions de salariés ont participé à ce vote qui résulte de l'agrégation du scrutin des salariés agricoles (janvier 2013), du vote des TPE (janvier 2017) et des élections pour les représentants du personnel qui se sont tenues dans les entreprises entre janvier 2013 et décembre 2016.

3) M. Noblecourt, « Syndicalisme : la CFDT détrône la CGT de la première place », *Le Monde*, 31 mars 2017.

4) « Calculs de représentativité non fiables : ne croyez pas au bobard que la CFDT est passée devant la CGT », G. Filoche sur son blog, 31 mars 2017.

5) K. Yon, « Malaise dans la représentativité syndicale », *Le Monde diplomatique* (inédit en ligne), juin 2017.

6) O. Jacod, R. Ben Dhaou, « Les élections aux comités d'entreprise de 1989 à 2004 : une étude de l'évolution des implantations et des audiences syndicales », *Documents d'études Dares*, 2008, n° 137.

7) M. Dumay, « CFDT, un syndicalisme pour l'ère Macron », *Le Monde diplomatique*, juin 2017.

8) D. Andolfatto, D. Labbé, *La CGT : Organisation et audience depuis 1945*, La Découverte, 1997.

À droite toute...

Jean-Michel Blanquer, ancien chef de la DGESCO sous Sarkozy et nouveau ministre de l'Éducation, a publié en octobre 2016 un livre « *L'école de demain – propositions pour une éducation nationale rénovée* », qui a inspiré nombre de préconisations et la conception générale du programme éducatif du candidat Macron. Certes, les deux mesures phares de la période – les CP à 12 en REP + et la liberté laissée aux maires de revenir sur l'organisation des rythmes – n'y sont pas présentées de façon explicite, mais la trame idéologique y est.

Le projet éducatif de Blanquer repose sur les axes suivants :

- l'individualisation des apprentissages et des parcours scolaires
- l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire
- la sélection inhérente au système scolaire
- la logique de territorialisation, le développement de l'autonomie
- la diminution du pouvoir d'agir des enseignant-es, les prescriptions pédagogiques
- le pilotage du système éducatif par les résultats.

Les orientations libérales pour l'école sont déjà à l'oeuvre depuis près de vingt ans, avec les conséquences dramatiques que l'on connaît : le nombre d'élèves en grande difficulté a augmenté, les inégalités scolaires se sont aggravées, les conditions d'étude et de travail se sont dégradées. Et ce sont les élèves des classes populaires qui payent le prix fort d'un système scolaire parmi les plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Ce constat se trouvera encore dégradé par les orientations annoncées.

Pragmatique ? Non. Idéologique

Idéologique, Blanquer l'est sans détour puisque ses orientations alimentent les propositions de l'Institut Montaigne, *think tank libéral* qui a largement inspiré le programme Macron. Il tente, dans ses interventions comme dans son livre, de se situer au-dessus des oppositions qui, selon lui, sont autant de freins à la progression de notre système éducatif.

Il s'appuie sur trois piliers qui permettraient prétendument de tendre à l'objectivité et, ainsi, de le protéger de toute critique : l'expérience, les comparaisons internationales, les apports de la recherche. Mais ses propos sont profondément idéologiques : il n'étaye pas un nombre important de ses choix d'orientation éducative (resserrement sur les fondamentaux, accent mis sur la répétition, l'exercice, la récitation, l'acquisition d'automatismes,...). Il fait appel au « *bon sens* » ou il n'appuie son argumentaire qu'autour d'un nombre restreint d'études. De fait, Blanquer tranche et ne retient des recherches sur l'école que celles qui vont dans son sens. Ainsi ont disparu les apports de la sociologie de l'éducation, des didactiques disciplinaires, de la psychologie et de la sociologie du travail enseignant, de la psychologie du développement... autant de savoirs apportant des contradictions importantes à ses choix éducatifs.

Contenus d'enseignement tronqués, pratiques pédagogiques réductrices

Blanquer préconise de resserrer les contenus sur les apprentissages jugés fondamentaux. La maternelle est définie uniquement comme préparant au mieux les apprentissages fondamentaux visés à partir du CP. Pour l'élémentaire, il souhaite consacrer 20 heures sur les 26 heures de classe au français et aux mathématiques. Il regrette par ailleurs l'abandon des programmes de 2008, qui avaient été unanimement décriés par la recherche et les enseignant-es. De fait, ce sont des pans entiers de savoirs qui risquent de ne plus



PHOTO : D. R.

Jean-Michel Blanquer,
nouveau ministre
de l'Éducation nationale.

avoir leur place à l'école, alors qu'ils sont indispensables aux élèves issus des classes populaires et que les degrés de maîtrise de ces savoirs expliquent les écarts de réussite en fonction de l'origine sociale des élèves.

À cela s'ajoutent les pratiques pédagogiques. Blanquer défend une conception de l'acte d'apprendre fondé uniquement sur la répétition et l'acquisition d'automatismes.

Pour lutter contre l'échec scolaire, il défend des dispositifs se situant hors du temps scolaire, comme les stages de remise à niveau pendant les vacances. Mais s'agit-il réellement de lutter contre l'échec ou d'un tout autre objectif ?

Tout cela fait système : la vision libérale de l'école réduit les savoirs pour tous, promeut la sélection et au passage, détériore le métier enseignant. Prenons une autre mesure très médiatisée en ce mois de juin, celle des « *devoirs faits* ». Blanquer met en place dès la rentrée des « *études* » après la classe, prises en charge par des professeurs volontaires, des bénévoles, des jeunes en service civique... mais surtout par des AED. Blanquer a ainsi pour projet de faire évoluer les missions des aed, de leur confier des tâches d'enseignement (remplacement) et de procéder à ce qu'il nomme des « *prérecrutements* », ce qui permet, au passage, de s'attaquer au statut des personnels. Autre sujet, il a annoncé vouloir « *muscler* » le Bac, c'est-à-dire résumer l'examen terminal à quatre épreuves : le



risque évident de déboucher alors sur des diplômés « maison » avec un poids important laissé au contrôle continu, serait compensé par la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université. Là encore, des stages de remise à niveau sont prévus pendant les vacances...

Sélection, délitement des missions et des statuts des personnels sont parmi les faces cachées du projet.

Poursuivre la territorialisation du système éducatif

La territorialisation se poursuit au niveau des rythmes scolaires, comme prévu par le projet Macron visant à « laisser aux communes (en lien étroit avec les écoles de leur territoire) le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte ». Le poids des collectivités locales sur l'école va se renforcer et les inégalités territoriales s'accroître. Macron entend réduire les financements de l'État vis-à-vis des collectivités locales et supprimer quelques 70 000 postes dans la Fonction publique territoriale, ce qui ne sera pas sans influencer sur les choix des communes sur le dossier.

Dans le second degré, l'autonomie est maître mot des orientations annoncées – autonomie relative, car contrainte par l'absence de moyens et relative puisqu'il ne s'agit en aucun cas de celle des équipes

pédagogiques ! Autonomie néanmoins, dont l'objectif n'est autre que l'explosion du cadre national de l'éducation. Le recrutement des équipes en Éducation prioritaire pourrait se faire de façon locale, par le seul chef d'établissement. Un procédé déjà éprouvé en ECLAIR sous Sarkozy, qui présente l'intérêt de « mettre sous le joug » des chefs d'établissement les personnels recrutés. Autonomie des collègues qui peuvent revenir sur la réforme 2016 en s'affranchissant des EPI, en restaurant les bilangues et une partie de l'horaire de latin... À moyens constants, il faudra donc arbitrer à l'interne d'un collège pour

« prendre » des heures ici et les redonner ailleurs. Ambiance d'équipe garantie ! Concurrence entre établissements exacerbée ! Et pouvoir renforcé des hiérarchies locales... Cette autonomie « surveillée », car liée à une évaluation triennale des établissements, va accroître les inégalités territoriales et dégra-



der encore le métier enseignant.

Une restriction du pouvoir d'agir des collectifs enseignants

La dernière conclusion à tirer du projet porté par Macron et Blanquer, c'est que les enseignant-es verront leur liberté pédagogique restreinte et ce, par deux types de mécanismes. D'abord le renforcement de la fonction hiérarchique des chefs d'établissement

et éventuellement des directeurs-trices d'école, mettra les enseignant-es sous la domination de supérieurs présents sur le lieu de travail. Outre le pouvoir d'organiser leur travail, ils/elles pourront infléchir aussi sur leur service et leur carrière (notation, recrutement...).

Mais il y a aussi la mise en avant obstinée des « bonnes pratiques » pédagogiques. Ainsi Blanquer entend « accompagner les programmes existants d'un cadre pédagogique très précis afin de privilégier les pédagogies efficaces », qu'il définit par ailleurs comme celles relevant exclusivement de la répétition et de l'automatisation. Le projet éducatif de Macron stipule que seront développés des outils numériques permettant l'individualisation des apprentissages, auxquels les enseignant-es seront formé-es. On assiste à un renforcement du prescrit pédagogique qui va conduire à une prolétarianisation du métier d'enseignant-e. Les pratiques pédagogiques seront définies par des expert-es, les enseignant-es seront tenu-es de les appliquer. La multiplication des évaluations avec notamment une évaluation annuelle pour l'ensemble de la scolarité obligatoire sera là pour justifier cet assujettissement.

Pris dans son ensemble, le projet de Macron, pensé par Jean-Michel Blanquer, est porteur de régressions importantes pour notre système éducatif. Loin des propos de notre nouveau ministre qui se veulent rassurants, se dessine une école encore plus libérale où la mise sous tutelle des collectifs enseignants sera renforcée et où les inégalités scolaires et le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire seront démultipliés. Il y a urgence à engager

la profession dans une lutte pied à pied contre cette politique, en montrant en quoi il y a une cohérence idéologique forte entre les choix pédagogiques et les modes de gestion de l'école prônés. Ceux-ci dessinent les contours d'une école libérale assumée, l'école dite de l'égalité des chances. D'autres choix sont nécessaires, ceux de l'égalité réelle entre toutes les élèves. ●

VÉRONIQUE PONVERT et
ADRIEN MARTINEZ

Trump : l'establishment contre-attaque

Les Américains ont élu leur président cinq mois avant les Français. Le processus a été suivi avec attention en France non seulement avant le vote, parce que la modification de la diplomatie washingtonienne annoncée par Donald Trump risquait d'affecter la puissance française dans le monde, mais aussi après le 9 novembre, parce qu'on semblait assister à un phénomène semblable des deux côtés de l'Atlantique.

Les primaires ont surpris aux États-Unis avec la poussée imprévue de Bernie Sanders et de Trump, puis en France avec les victoires de François Fillon et de Benoît Hamon. D'après certains observateurs, un même vent de « populisme » expliquait les gains de Sanders et Trump comme ceux de Mélenchon et Le Pen, face aux politiciens qui incarnaient la continuité, Hillary Clinton, Manuel Valls et Alain Juppé. Emmanuel Macron a fait référence au bouleversement des comportements électoraux aux États-Unis pour valider les chances « d'un nouveau venu en politique ».

Clinton a obtenu plus de voix que Trump, mais mal réparties

C'est le résultat du collège électoral, 304 pour Trump contre 227 pour Clinton, qui a nourri l'impression d'un raz-de-marée pour Trump et le populisme. Aujourd'hui, les résultats plus complets atténuent l'image du tremblement de terre électoral. Clinton, la candidate du Parti démocrate, a obtenu 65,8 millions de voix (48,2 %) contre les 62,9 millions (46,1 %) de Trump, le candidat du Parti républicain, soit 2,8 millions de plus. Les autres candidats ont obtenu 7,8 millions de voix.

Ce pourcentage officiel de Trump (46,1 %) est celui des votes exprimés, qui exclut l'énorme réserve de non-votants, composée majoritairement de salarié-es précaires, de minorités ethniques, de pauvres en tout genre, de jeunes. Le premier filtre concerne les non citoyens : 13,1 millions d'étrangers résidents légaux et 11,5 millions sans documents suffisants en 2013 ; le deuxième, environ 3,2 millions de « fêlons » à qui le droit de vote a été retiré par les tribunaux ; le troisième, les 30 millions de personnes non inscrites sur les listes électorales. Le chiffre officiel de 40 % d'abstentions, se mesure sur les 200 millions d'inscrits.

La victoire de Trump s'est donc jouée sur quelques milliers de voix bien placées.



PHOTOS: D.R.



La sociologie des non-votants, des Démocrates et des Républicains, a peu évolué. Les Démocrates restent majoritaires chez les Africain-es Américain-es, les Latinos, les femmes, les jeunes, les ménages de syndiqué-es, dans les grandes villes. Les Républicains, chez les diplômé-es, les ménages plus fortunés, les évangéliques et dans les États ruraux. Les deux candidats étaient très impopulaires dans leur propre parti et l'avance de Trump serait due à la meilleure discipline de vote des Républicains, à la mobilisation plus faible qu'en 2012 des Africain-es Américain-es et Latinos déçus par le bilan de Barack Obama et à la séduction, par la campagne de Trump contre la mondialisation, d'une frange d'ouvriers et de travailleurs indépendants. Qu'après les crises immobilières et financières de 2007 et 2008 et l'enlèvement de la première puissance mondiale au Moyen Orient, si peu de choses aient apparemment changé, est déjà remarquable. Mais sous la surface, la société bouillonne.

La rupture partielle avec le cadre ancien de la politique

Malgré sa cote de popularité personnelle très forte, le premier président noir américain a augmenté le nombre des interventions militaires américaines dans le monde (ajoutant à l'Irak et l'Afghanis-

tan, la Lybie, le Pakistan, la Somalie, la Syrie et le Yémen) et laissé les inégalités de revenus et de traitement par la police se creuser, notamment au détriment des Africain-es Américain-es. Son programme d'assurance santé, « l'Affordable Health Care Act » baptisé « Obamacare » par ses adversaires, a étendu la couverture des soins à trente millions de nouveaux assurés, mais au prix d'importantes concessions aux compagnies d'assurance médicale privée. Environ deux tiers des nouveaux bénéficiaires sont des « non-Blancs », ce qui a nourri la propagande réactionnaire selon laquelle ceux qui « travaillent dur » payent pour les assistés. La formule proposée par Sanders, « la santé à payeur unique », administrée par l'État et couvrant tous les habitants, attire bien plus de soutien dans les milieux de travailleurs. Trump a ainsi pu gagner des voix en évoquant la fin des interventions étrangères supposées généreuses, la priorité aux intérêts américains, la défense des travailleurs contre la fuite des usines et la concurrence de la main-d'œuvre immigrée, la réduction des aides sociales. Son style personnel iconoclaste renforçait l'impression de rupture.

Le même phénomène de désenchantement a nourri la candidature de Sanders aux primaires démocrates. N'ayant jamais participé à un gouvernement, se déclarant ouvertement socialiste, appelant à rompre avec la



politique de soutien aux banques et aux compagnies d'assurance, et d'interventions militaires au Moyen Orient, le sénateur du Vermont, a recueilli plus de 13 millions de voix. Il a percé massivement chez les jeunes, les femmes, les syndiqué-es. Il lui a manqué un relais plus fort chez les Africain-es Américain-es et les Latinos. Son adversaire officielle, Clinton, soutenue par Obama, les politiciens démocrates des grandes villes et l'établissement financier (« Wall Street »), c'est-à-dire le pouvoir mais pas le nombre, n'a pu le vaincre qu'au prix de manipulations d'appareil qui ont dégoûté de nombreux Démocrates. Pendant un moment, une partie des militants de Sanders a envisagé une campagne indépendante des Démocrates, quelques uns se reportant sur le Green Party de Jill Stein. Le succès de la démagogie ouvriériste de Trump et celui de la campagne de Sanders témoignent tous deux du mécontentement profond d'une grande partie des salarié-es, précaires et indépendant-es, et de leur ouverture à des solutions nouvelles.

L'incapacité de Trump à tenir ses promesses

Une fois élu, Trump s'est heurté à l'hostilité ou à l'inertie de l'appareil d'État et des groupes républicains ultra-conservateurs bien implantés au Congrès et parmi les gouverneurs d'État, en désaccord avec

sa démagogie sur le protectionnisme et le resserrement des engagements internationaux. Les mesures phares qu'il avait promises n'ont pas été mises en application. Ainsi, le durcissement des conditions d'admission aux États-Unis des ressortissants de onze pays dits ouverts au terrorisme, tous à majorité musulmane, le « Muslim Ban », s'est heurté à des obstacles juridiques et médiatiques relayés par des protestations. Le gouvernement mexicain a refusé d'entrer dans des négociations sur le financement du « mur » que Trump avait promis de prolonger et renforcer à la frontière avec ce pays. Le premier projet de loi visant à réduire l'étendue de « l'Obamacare » a dû être retiré en mars 2017, à défaut d'avoir trouvé un consensus. Les nominations de chefs de service proposées par Trump ont fait l'objet d'enquêtes et de débats interminables.

Le regain des mouvements de protestation

Ses rapports avec la Russie de Poutine font débat. Trump a été contraint d'accepter la nomination de Robert S. Mueller III, réputé indépendant, à l'enquête. Dans son témoignage devant le Congrès, le chef



du FBI qu'il a limogé, James Comey, l'a qualifié de menteur. Les inflexions de Trump en politique étrangère n'ont pas débouché (Corée, OTAN, retrait du pacte de Paris sur le climat). Alors que ses frasques ont suggéré un instant l'idée d'une destitution (« impeachment ») qui aurait profité à son vice-président Mike Pence, encore plus conservateur, l'établissement semble désormais pencher vers un encadrement renforcé du président par des politiciens et hauts-fonctionnaires rôdés aux affaires. On constate de plus en plus que les promesses populistes, surtout celles faites aux salariés, se confinent à quelques gestes symboliques.

Les contre-réformes programmées par Trump s'appuient sur un bloc social qui reste assez soudé. Des protestations étaient attendues. Mais la violence verbale et les « twitts » maladroits du Président ont stimulé une succession d'actions contre ses positions sur les droits des femmes, le changement climatique, l'assurance maladie, l'Islam, les contrôles aux frontières ou la réduction des aides sociales. Le jour de son investiture, le 21 janvier, la plus grande manifestation de l'histoire des États-Unis a mobilisé plus de quatre millions de personnes à Washington et dans d'autres villes du pays. Elle prenait pour cible non seulement les projets de limitation des droits des femmes, mais plus largement toutes les mesures contre les droits de l'homme. Elle fut suivie par des actions contre le harcèlement des ressortissants de pays musulmans dans les aéroports, puis contre les expulsions d'immigrés et contre les réunions d'explication des réductions de l'assurance santé dans les centres villes. Le 22 avril, de nombreuses « marches pour la science » ont mis en exergue l'utilité de la recherche pour le bien commun. Un défilé du 1^{er} mai, rare aux États-Unis, a mobilisé 20 000 personnes à

Los Angeles en défense des droits des travailleurs immigrés. De nombreuses actions locales animent l'actualité, comme les meetings du Syndicat des enseignants de Chicago contre le développement des écoles privées (« charter schools »), pour ne citer qu'un exemple.

Ces mouvements sont souvent animés par des proches du Parti démocrate, notamment à travers l'organisation « Indivisible ». Mais ils débordent facilement la stratégie de ces derniers de se présenter aux prochaines élections comme le parti modéré, raisonnable, continuateur de l'action d'Obama. Les partisans de Bernie Sanders restent actifs dans ce cadre.

Bref, on est loin d'une dictature néofasciste ou d'un raz-de-marée populiste de droite. Les actions d'Obama pour sauver l'économie capitaliste et la place des États-Unis dans le monde ont été durcies, mais une « Résistance » est née, pleine de contradictions et d'espoirs. ●

JOHN BARZMAN, LE 30 MAI 2017.



REN L'ARG

Les rapports s'enchainent et sont tous concordant. La mondialisation libérale a eu pour effet, ces dernières décennies, de démultiplier les inégalités de revenus et de patrimoine dans le monde. 8 hommes possèdent en 2017 autant que la moitié de la planète selon l'étude annuelle d'Oxfam. Les millionnaires n'ont jamais été aussi nombreux mais la pauvreté progresse dans les pays développés. En France, un tiers du revenu national est capté par 10 % de la population.

Double effet Kiss cool du libéralisme pour les classes populaires

Les plus fortunés et les multinationales alimentent l'explosion des inégalités en se soustrayant à l'impôt par des mécanismes légaux d'optimisation fiscale, mis en place par des pouvoirs politiques conciliants, ou illégaux via l'évasion fiscale, délit contre lequel les États font preuve d'une tolérance coupable. Et l'enrichissement d'une extrême minorité de la population est directement responsable de la crise financière de 2008, selon le FMI, peu suspect de sympathies altermondialistes. En effet, selon ses économistes, la crise financière résulte « d'une période prolongée d'inégalités plus élevées dans les économies avancées [...] renforçant l'endettement par effet de levier (...) et permettant aux groupes de

pression de pousser vers plus de dérégulation financière »⁽¹⁾. En retour, la crise financière de 2008 et la potion austéraitre qui a été imposé aux peuples ont contribué à la hausse du chômage et de la pauvreté : en France, ce sont 8,8 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté aujourd'hui, soit prêt d'un million de plus qu'en 2007.

« Nous avons atteint un point critique »⁽²⁾

Certains économistes au sein de ces institutions libérales que ce sont le FMI et l'OCDE tirent donc la sonnette d'alarme. La politique ultralibérale a atteint un point critique, déstabilisant les sociétés occidentales, tant politiquement que socialement. Aujourd'hui, dans la zone OCDE qui regroupe 34 pays (les plus riches de la planète), les 10 % les plus riches de la population ont un revenu 9,6 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres, alors que la proportion était de 7,1 fois dans les années 1980 et 9,1 fois dans les années 2000. Les inégalités sont encore plus criantes en termes de patrimoine. Ainsi, dans une « note de discussion » du FMI, qui n'engage pas officiellement l'institution, cinq de ses économistes ont calculé que l'enrichissement des 20 % les plus riches freinait la croissance à moyen terme, alors que l'enrichissement des 20 % les plus pauvres l'augmentait, de même que celui des classes moyennes. Et d'autres, au sein de l'OCDE, écrivaient dans un rapport de 2015 que la redistribution par le biais de

DEZ ENT !



PHOTOS : D. R.

l'impôt est aussi un moyen efficace de réduire les inégalités, et notait que l'efficacité de ces mécanismes de redistribution s'est amoindrie dans de nombreux pays ces dernières décennies. Pour conclure que les politiques publiques doivent garantir que les plus riches, mais aussi les entreprises multinationales, paient leur part de la charge fiscale.

Macron, son ami, c'est la finance...

À défaut d'écouter les économistes atterrés et ATTAC, le nouveau gouvernement devrait suivre ces recommandations. Il n'en prend pas le chemin. Après les ordonnances de la loi Travail, l'Assemblée nationale va travailler à la loi de finance 2018. Et les orientations du nouveau pouvoir ne feront qu'amplifier les politiques des gouvernements précédents, favorisant le capital au détriment de la majorité de la population.

Le basculement des cotisations chômage vers la CSG se fera au détriment des retraité-es et des fonctionnaires, et la promesse qu'elle bénéficie aux salarié-es du privé ne se vérifierait qu'à condition que le patronat ne cherche pas, profitant de la réforme du droit du travail, à comprimer les salaires. La suppression de la taxe d'habitation ne profitera qu'à celles et ceux qui la paye, puisque 4 millions de ménages, les plus pauvres, en sont exonérés, tandis que l'absence de ressources pour les collectivités locales conduira à l'affaiblissement de services

publics bénéficiant à toutes et tous. Enfin, la réforme de l'ISF proposée par E. Macron est la plus emblématique d'une politique au service du capitalisme financier. Ceux qui payent l'impôt sur les grandes fortunes (ISF), qui, comme son nom l'indique, sont peu nombreux et pas réellement dans le besoin, vont bénéficier d'une niche fiscale de plus. La fortune mobilière (actions, obligations...) échappera à l'impôt au prétexte d'encourager les placements finançant le capital productif. Associée à la poursuite des cadeaux aux entreprises, via les baisses ou déduction de cotisations sociales, la politique promise se fera au profit des riches et de la finance.

Une toute autre politique est pourtant possible, de lutte contre l'évasion fiscale, de réforme pour plus de justice sociale et environnementale. Le dernier rapport d'ATTAC, « Rendez l'argent », contient nombre de propositions allant dans ce sens et démontre que 200 milliards sont disponibles pour financer les besoins sociaux et environnementaux. La politique d'E. Macron, au service des « 1 % », n'aura pas de soutien populaire pour favoriser les plus riches. À nous de construire les conditions de mobilisations à même de faire échouer l'engrenage inégalitaire à l'occasion notamment du débat sur la loi de Finance. ●

JULIEN RIVOIRE

1) Comment les inégalités freinent la croissance, L'Express, Laurent Martinet, le 17/06/2015.

2) Angel Gurría Secrétaire général de l'OCDE, lors de la présentation d'un rapport sur les inégalités, 2015.

LA JUSTICE FISCALE, VITE !

Théoriquement, le rôle de la fiscalité est de financer l'action publique, de réduire les inégalités et d'inciter à des comportements vertueux. Ces objectifs sont loin d'être atteints : de longue date, la politique fiscale est guidée par l'approche libérale prônant la concurrence fiscale et sociale, la réduction des recettes, la baisse des dépenses publiques et le remodelage de la fiscalité en faveur des plus aisés afin d'attirer ou de retenir les richesses. Dans de nombreux pays, la progressivité de l'impôt s'est ainsi affaiblie et l'évasion fiscale s'est développée...

En prônant une baisse des prélèvements de 20 milliards d'euros, un allègement des « charges » et une baisse de la fiscalité des revenus du capital et du taux de l'impôt sur les sociétés, Emmanuel Macron souhaite poursuivre dans cette impasse. Or, pour financer les besoins sociaux, rééquilibrer les conditions de l'activité économique et réduire les inégalités, il faut au contraire en finir avec la concurrence et l'évasion fiscales.

Les États disposent de régimes fiscaux dits « attractifs », les « paradis fiscaux et judiciaires » constituant pour leur part une forme brutale de la concurrence fiscale, financière et sociale favorisant toutes les délinquances économiques et financières. L'évitement de l'impôt s'est nourri de la déréglementation financière, du numérique et de la rapidité des échanges. La concurrence fiscale s'est traduite par une baisse des impôts des « bases mobiles » (les grandes entreprises et les plus aisés) et l'augmentation de ceux des « bases immobilières » (la quasi-totalité des ménages et des PME). Elle a aussi favorisé une évasion fiscale d'ampleur.

Empêcher l'évitement de l'impôt passe par une réforme fiscale de fond en matière d'imposition des particuliers et des entreprises pour s'engager vers une fiscalité juste (donc progressive), simple (débarrassée de nombreuses dépenses fiscales) et stable.

Une réforme pour un impôt juste, simple et stable

Engager une réforme fiscale est indispensable. Celle-ci doit passer par :

- > une refonte permettant une progressivité régulière et réelle des impôts directs ;
- > un rééquilibrage de l'imposition des sociétés en renforçant l'imposition des plus grandes entreprises, en imposant davantage la distribution de dividendes, en clarifiant la notion d'établissement stable afin d'imposer les nouvelles activités économiques (numérique) ;
- > une fiscalité du patrimoine rénovée passant par un élargissement de l'assiette de l'ISF et une réécriture de la



fiscalité de la transmission du patrimoine pour limiter la transmission de patrimoines en franchise d'impôt ;

> une harmonisation européenne (en matière d'IS, de TVA et de coopération) et la création d'impôts européens.

La fiscalité locale est sur la sellette. Emmanuel Macron a promis d'exonérer 80 % des contribuables de la taxe d'habitation. Cette fausse bonne nouvelle ne doit pas faire oublier ses effets pervers. Car l'allègement sera inégal : les contribuables exonérés n'en bénéficieront pas, ceux qui bénéficient d'un plafonnement en bénéficieront peu et les autres (situés dans les classes moyennes) en bénéficieront pleinement. Le manque à gagner serait compensé par l'État, donc par l'ensemble des contribuables. On ajoutera le risque de voir la taxe d'habitation s'envoler pour les 20 % demeurant imposables. Les collectivités risquent d'augmenter certains tarifs (cantine scolaire par exemple). Enfin, cette proposition n'est pas assortie d'une « vision » du degré d'autonomie financière des collectivités territoriales.

Les « niches fiscales » méritent un point particulier. En 2017, on en dénombre 451 pour un coût budgétaire de 89,9 milliards d'euros (à comparer aux 69,8 milliards d'euros de déficit budgétaire de l'État en 2016). Leur coût n'a cessé





PHOTOS: D.R.

d'augmenter avec récemment la création du crédit d'impôt compétitivité emploi. Elles mitent les assiettes fiscales et sont une source de complexité, d'instabilité et d'injustice du système fiscal. Pire, leur efficacité n'est pas démontrée ! Une « revue des niches fiscales » permettrait d'étudier le rapport « coût/efficacité/impact sur la répartition de la charge fiscale » pour identifier celles qui doivent être supprimées ou réformées et ce, afin de dégager des ressources et de mener une réforme fiscale qui instaurerait une véritable progressivité du système fiscal.

En finir avec l'impunité fiscale

Si la fraude fiscale représente un manque à gagner annuel compris entre 60 et 80 milliards d'euros en France, la perte globale pour les recettes publiques est cependant plus élevée : la fraude aux recettes sociales (travail et/ou revenus non déclarés) représente 20 à 25 milliards d'euros par an. La fraude aux « prélèvements obligatoires » représente donc 80 à 105 milliards d'euros. En France, comme dans de nombreux pays, les gouvernements successifs ne cessent de déclarer vouloir combattre la fraude fiscale. Des mesures intéressantes ont été votées (les lois de décembre 2013 suite à l'affaire Cahuzac) et les préconisations de l'OCDE montrent que des progrès sont possibles (il en va ainsi de l'échange automatique d'informations). Mais rien n'est envisagé pour en finir avec la concurrence fiscale. Pourtant, la neutraliser est nécessaire, en combattant les nombreuses possibilités d'échapper à l'impôt : coopération internationale imparfaite, régimes fiscaux dérogatoires favorisant la porosité entre l'optimisation, l'évasion et la fraude fiscales...

La fraude concerne tout à la fois les petites sommes non déclarées et les montages internationaux les plus complexes et difficiles à combattre du fait du peu de coopération inter-

nationale et des moyens juridiques et humains insuffisants des administrations fiscales, douanières et judiciaires. Ses effets sont multiples. L'impôt fraudé est payé par les contribuables honnêtes par des hausses d'impôt « compensant » une partie du manque à gagner. Le service public se paupérise sous le double effet de l'austérité et de la fraude. L'activité économique souffre des distorsions de concurrence induites par la fraude. Enfin, le consentement à l'impôt s'affaiblit dangereusement.

Pour en finir avec ce fléau, il faut engager une démarche cohérente et globale qui passe par :

- > une vraie coopération en matière d'échange d'informations et de procédure de contrôle entre les États et, au plan national, entre les services fiscaux, douaniers et judiciaires ;
- > des sanctions fiscales et pénales maintenues selon le principe d'une riposte graduée ;

- > un renforcement des moyens humains de la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale, du parquet national financier, de la Direction générale des finances publiques et des Douanes et des services spécialisés (Tracfin) ;

- > un rapprochement de la Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale et du service national de douane judiciaire pour créer un service national fiscal et douanier judiciaire pour accroître l'efficacité des moyens « judiciaires » contre la fraude fiscale ;

- > une coordination des services de la justice (Parquet National Financier, Juridictions interrégionales spécialisées), du service fiscal et douanier judiciaire que nous prônons, de la DGFIP et des services administratifs de la douane, et ce afin que l'État s'appuie sur les différentes technicités ;

- > un renforcement des moyens juridiques (échange automatique d'informations, reporting, déclaration de trusts, des montages et des prix de transferts, etc) ;

- > la possibilité pour la justice de poursuivre le délit de fraude fiscale sans attendre une proposition du Ministère du Budget notamment dans une affaire où interviennent plusieurs formes de délinquance économique.

Nous n'en sommes pas là, loin s'en faut. C'est pourtant à ces conditions que la justice fiscale retrouvera des couleurs et deviendra enfin une réalité. ●

ANNE GUYOT-WELKE
 SECRÉTAIRE NATIONALE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
 VINCENT DREZET,
 ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES



L'évasion fiscale désigne la liberté que prennent aujourd'hui les riches et les puissants avec le paiement de l'impôt citoyen.

Cette désertion fiscale repose sur une règle simple : plus on est en haut de la hiérarchie sociale, plus on dispose des moyens d'échapper à l'impôt. Le sentiment d'impunité y est très répandu.

L'État sait se montrer intraitable avec les plus pauvres, sans cesse suspectés de fraude, mais il est curieusement passif devant l'évasion fiscale pratiquée à grande échelle.

À ce jour, aucun des scandales financiers qui ont ému l'opinion, de l'affaire Cahuzac aux Panama Papers, n'a été révélé par les services de l'État mais par de courageux lanceurs d'alerte ou par des journalistes.

L'optimisation fiscale consiste pour les plus fortunés à jouer sur l'interprétation des textes à l'aide d'avocats fiscalistes. Pour éviter des recours juridiques supposés interminables et coûteux, l'administration préfère souvent passer une transaction avec ces contribuables. En quelque sorte l'État reconnaît le droit des contribuables fortunés à ne payer qu'une partie de l'impôt dû.

Dans le cas de la fraude fiscale, on négocie la sanction, ce qui est le but des « repentis fiscaux » qui, ayant un compte caché en Suisse, se déclarent à Bercy parce qu'ils prennent peur devant les menaces de l'État, ou parce qu'ils n'ont pas les moyens de transférer le compte à Singapour,

Les grandes entreprises championnes de l'optimisation fiscale

Avec les multinationales, on change d'échelle, ce qui a fait dire à un expert de l'OCDE : « l'impôt sur les sociétés est devenu une contribution volontaire ». Quand MacDo ou Amazon font de l'optimisation, ce n'est pas en amateur, c'est avec des centaines de spécialistes employés par des sociétés conseils qui élaborent des montages sophistiqués. En face, l'administration fiscale joue petit bras et ce ne sont pas les milliers de suppressions d'emplois au Ministère des Finances qui l'aident.

Le taux de l'impôt sur les sociétés devient fictif : on sait qu'en France, le taux des sociétés du CAC 40 est de

ÉVASION FISCALE : UN



PHOTO : D.R.

8 % pour un taux officiel de 33 %, du fait des pratiques d'optimisation et de fraude fiscales. L'Irlande est encore plus radicale : Google, qui y localise ses bénéfices réalisés en Europe, a fait 13 milliards d'euros d'économies d'impôts grâce un « ruling » (un accord) passé avec le gouvernement. De sorte que le fameux taux de 12,5 % des bénéfices pratiqué en Irlande, qui est déjà un signe fort de dumping fiscal, est totalement fictif. Et le gouvernement irlandais refuse qu'Apple lui rende l'argent, afin de rester un paradis fiscal compétitif !



Au cœur du système financier mondial..

L'excellente enquête de la plate-forme « Stop Paradis fiscaux » (mars 2016) montre que les banques françaises réalisent 1/3 des bénéfices de leur activité internationale dans les paradis fiscaux. Elles interviennent pour leurs clients, mais aussi pour leur compte propre et pour réduire leurs propres impôts.

Les îles Caïman, les îles Vierges, le Panama, Singapour,... semblent loin de l'Europe. Jersey, Guernesey, Monaco, Andorre, Saint Marin, le Liechtenstein, la Suisse, sont opportunément hors de l'UE. Mais les principaux paradis fiscaux sont au sein de l'Union européenne : le Luxembourg bien sûr, mais aussi l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche. La City de Londres, qui est déjà un paradis fiscal, mise sur le Brexit pour prendre la tête du peloton.

Sous la pression de l'opinion après des scandales récurrents et à la recherche de ressources publiques qui leur manquent cruellement, les États et les institutions internationales (UE, OCDE,...) ont entrepris une offensive contre les paradis fiscaux : échanges automatiques d'information pour lever le secret bancaire, reporting (publication pays par pays des comptes des grandes entreprises pour faire apparaître les transferts de bénéfices entre filiales pour les délocaliser dans les pays à



PARFUM DE



faible fiscalité,....). Mais dès qu'une avancée est annoncée, les lobbys travaillent à vider la loi de son contenu. Ce qui pose la question de comment s'attaquer à des puissances financières qui ont infiltré les États censés les combattre.

Des initiatives citoyennes qui restent à construire...

La plateforme « Paradis fiscaux et judiciaires » fait un travail d'expertise remarquable (<http://www.stopparadisfiscaux.fr>). De nombreuses actions de désobéissance civile (les « faucheurs de chaises ») conduites par ATTAC, Alternatiba et les Amis de la Terre ont connu un certain succès.

ATTAC a mené d'autres actions pour que des multinationales comme Apple, BNP Paribas, Ikea, Engie, McDonald's, Société générale, Starbucks, Total ou Zara rendent l'argent qu'elles ont détourné et qu'elles paient leur juste part d'impôts dans les pays où elles exercent leurs activités.

Paradoxalement, l'État protège ceux qui le volent : le 1^{er} avril de nombreux militants d'ATTAC ont été gardés à vue et sont menacés de poursuites pour une action symbolique contre la Société Générale des Champs Élysées.

Dans le cadre d'une campagne « rendez l'argent », un rapport publié par ATTAC (france.attac.org/IMG/pdf/rendez-l-argent.pdf) montre que les 80 milliards de l'évasion fiscale qui manquent dans les caisses de l'État pourraient financer des dépenses sociales et écologiques urgentes, la réhabilitation des services publics.

Pourtant, si elles participent à cette dénonciation, les grandes forces du mouvement social, notamment les organisations syndicales, n'investissent guère ce terrain. On ne voit pas de campagnes citoyennes d'ampleur se développer alors qu'il y a un consensus dans l'opinion et que la position des évadés fiscaux et de leurs complices est politiquement et éthiquement faible. De même, au niveau européen et international, manquent des mobilisations convergentes capables de renverser le rapport de forces.

Ce constat nous donne des perspectives d'action pour peu que l'esprit de 89, celui de l'égalité devant l'impôt et de la contribution au bien commun, revienne sur le devant de la scène. ●

DANIEL RALLET

LES CADEAUX FISCAUX AUX ENTREPRISES, INEFFICACES ET INJUSTES

Ces dernières années, les gouvernements successifs ont procédé à d'importantes réductions d'impôts au profit des entreprises et des ménages les plus aisés. Au motif fallacieux que ces derniers paieraient trop d'impôts. On dénomme « niches fiscales » ou « dépenses fiscales » ces réductions d'impôts... Elles sont nombreuses, le budget de l'état de 2017 en compte 451 ! Leur coût est élevé – 90 milliards d'euros – et n'a cessé d'augmenter, plus 25 milliards depuis 2012 ! Ces exonérations fiscales mitent les assiettes de la plupart des impôts, sur le revenu, les sociétés, l'impôt de solidarité sur la fortune et la TVA. Si le coût des niches fiscales a littéralement explosé, c'est surtout en raison des cadeaux fiscaux accordés aux entreprises. Les deux niches les plus coûteuses sont en effet

le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le crédit d'impôt pour la recherche (CIR) qui représentent d'énormes transferts d'argent public vers les entreprises. Elles contribuent au déficit public à hauteur respectivement de 19 et 5,5 milliards en 2017.

Mesure phare du quinquennat de François Hollande instituée en 2013, le CICE était supposé créer des emplois, relancer l'investissement et améliorer la compétitivité. Le comité de suivi du CICE en a dressé un bilan peu favorable : il a montré que si ce cadeau fiscal a bien contribué à améliorer les marges (les profits) des entreprises, il n'a eu en revanche qu'un impact très limité sur l'investissement et l'emploi. On est très loin du million d'emplois promis par Pierre Gattaz... La deuxième niche fiscale, par ordre d'importance, est le crédit d'impôt recherche (CIR). Créée en 2007, cette dépense fiscale devait stimuler la recherche des entreprises françaises, en retard dans ce domaine par rapport à leurs principales concurrentes étrangères. Or, des rapports successifs de la Cour des Comptes, du syndicat Solidaires Finances publiques et du mouvement des chercheurs⁽¹⁾, ont montré l'inefficacité du CIR. Non seulement, cette mesure n'a pas permis de combler le retard français, mais il a été démontré que plus de 60 % de ces cadeaux fiscaux profitent aux grandes entreprises qui utilisent le CIR comme un instrument d'évasion fiscale !

et dans la volonté des gouvernements de baisser le taux de « prélèvements obligatoires » pour privilégier l'attractivité fiscale, au profit des multinationales qui pratiquent l'optimisation fiscale. Outre le fait que les cadeaux fiscaux aux entreprises ont une efficacité le plus souvent contestable, ils exercent par ailleurs deux séries d'effets pervers sur la société. En premier lieu, ils aggravent le déficit et la dette publics, et servent ainsi de justification aux politiques de réduction des dépenses publiques, en particulier dans l'éducation et la santé. En second lieu, ces cadeaux fiscaux sont à l'origine d'une double injustice. D'une part, ces exonérations fiscales profitent surtout aux grandes entreprises et

beaucoup moins aux petites et moyennes entreprises, et d'autre part, ces cadeaux fiscaux sont payés par l'ensemble des contribuables, en particulier les classes moyennes, sur lesquelles pèse l'essentiel de la charge fiscale globale. L'une des conséquences les plus inquiétantes de cette injustice fiscale est qu'elle discrédite l'impôt et réduit le consentement des citoyens à payer leur « contribution » à la société. C'est l'un des principaux piliers de la démocratie et de l'état social qui se trouve ainsi remis en cause par ce sentiment de plus en plus répandu d'injustice fiscale. ●

beaucoup moins aux petites et moyennes entreprises, et d'autre part, ces cadeaux fiscaux sont payés par l'ensemble des contribuables, en particulier les classes moyennes, sur lesquelles pèse l'essentiel de la charge fiscale globale. L'une des conséquences les plus inquiétantes de cette injustice fiscale est qu'elle discrédite l'impôt et réduit le consentement des citoyens à payer leur « contribution » à la société. C'est l'un des principaux piliers de la démocratie et de l'état social qui se trouve ainsi remis en cause par ce sentiment de plus en plus répandu d'injustice fiscale. ●

DOMINIQUE PLIHON



1) Sciences en marche, « CIR et R&D : l'efficacité du dispositif depuis 2008 », 6 avril 2015. Solidaires Finances Publiques, « Crédit d'impôt recherche : du crédit d'impôt à la recherche... », 15 avril 2015.

QUELLE FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE POUR QUEL PROJET POLITIQUE ?



En 2012, François Hollande s'était engagé à mettre en œuvre une « révolution fiscale » et « faire de la France la nation de l'excellence environnementale ». La première a été abandonnée en cours de route, tandis que la seconde, sous des apparences trompeuses, n'a guère progressé. Au milieu gît la fiscalité écologique.

Un épisode du quinquennat fut révélateur de cette incapacité à mettre sur pied une politique fiscale au service de la transition écologique et sociale : l'abandon de l'écotaxe suite à la mobilisation des « bonnets rouges ». Il est toujours possible de discuter du bienfondé d'une mesure qui visait à taxer le transport routier de marchandises pour favoriser les modes de frets ferroviaire et fluvial. Les arguments utilisés pour abandonner cette « écotaxe » semblent néanmoins révélateurs d'un gouvernement qui préféra céder à un lobby industriel et routier désireux de comprimer ses coûts dans la compétition internationale, plutôt que d'essayer de mener une (difficile) transition agricole et industrielle visant à relocaliser les productions, la valeur ajoutée, les emplois et à réduire les déplacements.

C'est d'ailleurs au nom du refus d'une écologie dite « punitive » que Royal et Hollande ont renoncé au produit d'une taxe qui devait financer des projets de transport collectif dont les villes françaises ont besoin pour inventer de nouvelles formes de mobilité plus soutenables. Ce renoncement s'inscrit dans un processus plus général de délégitimation de l'impôt : pas de « nouvelle taxe » ni « d'augmentation des prélèvements obligatoires » a-t-il été claironné, au prétexte d'un taux d'imposition qui aurait atteint « un seuil fatidique », notamment pour les entreprises, et que la fiscalité écologique devait être « neutre sur le plan fiscal », transpartisane et acceptée de tous.

On touche là au cœur du débat. Qu'est-ce qu'une fiscalité écologique qui ne serait ni de droite ni de gauche ? Inversement, à quelles conditions une fiscalité écologique de gauche peut-elle faciliter la transition écologique et sociale ? Est-il possible d'assumer une fiscalité écologique qui s'inscrive dans le cadre d'une fiscalité juste, solidaire et efficace et qui refuserait l'idée selon laquelle l'impôt serait définitivement devenu impopulaire ? C'est-à-dire reconnaître à l'impôt, y compris écologique, qu'il est à la fois un des outils de la redistribution sociale, de socialisation de la richesse produite et un ferment de la cohésion nationale.

L'impôt peut, en effet, être mobilisé au nom de trois objectifs distincts : financer l'action publique, corriger les inégalités et inciter à la transformation de certains comportements. Appliquons-les à la fiscalité écologique : collecter de nouvelles ressources permettant de financer des politiques contribuant à la transition écologique ; utiliser la dimension redistributive de certains outils fiscaux pour prélever sur les populations les plus riches et réduire leurs consommations ostentatoires et néfastes ; faire évoluer les comportements individuels et collectifs en agissant sur les prix des biens et services.

Aucun de ces principes d'action ne peut-être disqualifié dans l'absolu. Au contraire, ils peuvent justifier le renchérissement du coût des énergies fossiles et fissiles pour faciliter le déploiement des politiques d'efficacité et de sobriété énergétiques ainsi que celui des énergies renouvelables. Tout comme ils peuvent justifier le financement de services de transport, logement, éducation, santé, alimentation, etc. de qualité et moins énergivores que les comportements actuels. Ou encore l'arrêt de l'optimisation fiscale et du financement des secteurs néfastes pour la planète et ses habitants.

Une fiscalité écologique bien pensée, efficace et juste socialement ne se limite donc pas à la seule modification des prix relatifs des biens et services – les écotaxes – pour ensuite laisser le marché et les acteurs économiques décider de leurs effets en termes de répartition des richesses. Les effets non ou anti redistributifs de certains outils de fiscalité écologique doivent être accompagnés d'une politique de taxation et de redistribution des revenus – ce d'autant plus que la fiscalité française prise dans son ensemble est

faiblement redistributive – pour que les politiques de transition écologiques soient financées par les populations les plus riches, les secteurs industriels et financiers et non par les populations les plus pauvres aux structures de consommation incompressibles.

Plus largement, la fiscalité écologique sera d'autant plus acceptée qu'elle sera accompagnée de politiques d'investissement et de réorientation budgétaire qui permettent une véritable alternative et la

transformation de nos façons de vivre. Y compris en touchant les finalités du travail et de l'organisation de l'activité productive, le foncier et la propriété, le vivre-ensemble et les rapports sociaux. Une fiscalité écologique efficace et juste socialement ne peut donc se construire sur le principe de neutralité fiscale évoqué plus haut.

Puisque les besoins de financement de la transition écologique, notamment dans une optique de justice sociale et de financements de politiques réellement alternatives, viennent s'ajouter aux besoins de financement des politiques sociales – qui plus est en période de chômage de masse – il s'agit donc de disposer de nouvelles sources de financement. Promouvoir la neutralité fiscale, c'est organiser la concurrence pour l'accès aux ressources entre les besoins sociaux et les besoins écologiques, et revient à organiser une politique de restriction de l'action publique.

À ce stade, il est clair que le débat sur la fiscalité écologique ne s'est pas noué sur ces bases. Et que la tarification carbone introduite sous Hollande, que Macron veut pérenniser sans la modifier, ne répond pas à ces défis. ●

MAXIME COMBES, ÉCONOMISTE et MEMBRE D'ATTAC FRANCE.

Auteur de *Sortons de l'âge des fossiles !*
Manifeste pour la transition (Seuil, Anthropocène).



PHOTOS: D.R.



La remontée des luttes culmine avec la grève générale de Mai 68. La CGT profite de cette dynamique qui se prolonge avec la perspective d'une victoire de l'Union de la gauche. Sur fond de crise économique se jouent les questions de l'indépendance vis à vis du PC et du gouvernement alors que le bloc soviétique entre en phase terminale.



Histoire de la CGT 1968-1991 (v)

Depuis le début des années 60 la CGT sort de son isolement de la décennie précédente et a amorcé une stratégie unitaire avec la toute nouvelle CFDT. Ce rapprochement des deux centrales est à l'origine d'une remontée de la combativité salariale dès 1966.

L'impulsion du joli mois de Mai (1968-1972)

La puissante grève générale de Mai 68 n'intervient donc pas dans un ciel serein. Elle est le couronnement d'une série de grèves de plus en plus importantes depuis 1967. La CGT, dans la droite ligne du PCF, se montre dans un premier temps réservée face à un mouvement qu'elle ne contrôle pas. Instinctivement méfiante devant les groupes étudiants gauchistes perçus comme petit-bourgeois, la confédération prend cependant position contre la répression policière et appelle, avec la CFDT, l'UNEF, la FEN et FO, à une grande manifestation unitaire le 13 mai. La grève démarre dans la foulée et, le 17, la CGT se prononce pour des hausses de salaire, une baisse du temps de travail et l'abrogation des ordonnances de 1967 contre la Sécu. Dès le 21 mai, et alors que le mouvement prend une ampleur inédite, la CGT participe, aux côtés des autres organisations syndicales, à des négociations tripartites avec l'État et le patronat. Le 27 mai les accords de Grenelle sont conclus. La CGT n'a pas réussi à obtenir le retrait des dispositions contre la Sécu mais le texte, fruit d'un rapport de force exceptionnel



avec près de 10 millions de salarié-es en grève, prévoit une hausse généralisée des salaires (dont du SMIG de 35 %) et la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Georges Séguy, qui dirige la CGT depuis un an, va présenter ces conclusions aux travailleurs de Renault en grève qui rejettent ce qu'ils considèrent comme de maigres avancées. Alors que de Gaulle quitte la France, le pouvoir est à portée de main. La CGT ne défend pas une stratégie révolutionnaire et si elle appelle, le 29 mai, à une grande manifestation en faveur d'un « gouvernement populaire », elle défend une ligne prudente, souvent en retrait des orientations d'une CFDT influencée par le PSU et les courants d'extrême-gauche. Au contraire des grandes grèves de 1920 ou de 1947-1948, la CGT ne tente pas de radicaliser le mouvement et, faute d'un débouché politique à gauche, paraît même vouloir faire rentrer la rivière dans son lit. Sa stratégie n'est pas de faire tomber le régime mais d'obtenir des avancées sur les salaires et les conditions de travail grâce à la puissante mobilisation. La décrue du mouvement s'amorce début juin et le pari de la dissolution de l'Assemblée nationale, fait par De Gaulle, est gagné. La droite triomphe politiquement mais la victoire sociale arrachée donne de l'élan au mouvement syndical. Dans la foulée de Mai 68, la CGT gagne plus de 300 000 nouveaux membres. Avec les grèves de 68 c'est une nouvelle génération militante, de syndiqués plus jeunes, très combative et moins marquée par la guerre froide qui adhère. La CGT dénonce l'intervention de l'URSS

contre le Printemps de Prague et tente de prendre un visage moins monolithique aux débuts des années 70. Malgré des divergences, notamment sur la question de l'autogestion ou des luttes féministes dans lesquelles les cédétistes sont en pointe, et une concurrence de plus en plus vive, la CGT et la CFDT signent un nouveau pacte unitaire en décembre 1970 avec pour principales revendications la retraite à 60 ans, l'application effective de la semaine de 40 heures et la hausse des salaires. Les grèves de l'après 68 sont offensives, souvent victorieuses et dirigées par des sections CGT et CFDT rajeunies, féminisées où les travailleurs immigrés jouent également un rôle remarqué.

De l'Union de la gauche au défi de la crise économique (1972-1981)

La signature du programme commun en juin 1972 entre le PS, le PCF et le MRG

► SUITE, PAGE 26.



ouvre une nouvelle période. La CGT y voit alors le débouché politique qui a manqué au mouvement de mai 1968. La commission exécutive confédérale proclame sa satisfaction devant un projet qui « ouvre la perspective du changement réel pour les travailleurs. La CGT, qui a contribué à son élaboration, fera tout ce qui dépend d'elle pour que se constitue le front syndical commun ». Ce programme qui reprend les grandes revendications syndicales est pour la CGT le moyen de stimuler les luttes en leur offrant une issue politique immédiatement exécutoire. Il permet aussi de resserrer les liens avec la FEN et la CFDT et d'éloigner ainsi FO de cette dernière. La crise économique qui débute en 1973, la défaite de Mitterrand à la présidentielle de 1974 et les tensions qui émaillent l'Union de la gauche entament cet optimisme initial. En 1975 la désindustrialisation s'amorce et la CGT, qui atteint alors son apogée depuis 1948 avec plus de 2 millions de membres, est impactée de plein fouet. L'objectif des 3 millions de syndiqué-es, réaffirmé au congrès de 1976, ne sera jamais atteint. Le contexte social se tend, les grèves sont de plus en plus défensives. La grande lutte des sidérurgistes pour leur survie en 1979 symbolise ce durcissement répressif. La politique d'austérité conduite par Raymond Barre occasionne plusieurs journées d'actions unitaires avec la CFDT et la FEN en 1977 mais la rupture du programme commun marque un coup d'arrêt net. La CFDT opère un recentrage manifeste tandis que la CGT est traversée de divisions internes fortes autour du lien avec le PCF.



Alors que Séguy a tenté de prendre ses distances avec le modèle soviétique, suspendant même la participation de la confédération à la direction de la Fédération syndicale mondiale alignée sur l'URSS, des opposants internes, rassemblés autour de Krasucki, veulent resserrer les liens avec le PC. Le bureau confédéral appelle à voter pour G. Marchais dès le premier tour de la présidentielle de 1981 mais, contrairement aux dirigeants communistes, appelle à battre Giscard sans hésiter le 10 mai.

La CGT et la gauche au pouvoir (1981-1986)

L'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement en juin 1981 enterre provisoirement la hache de guerre entre les deux ailes de la confédération. La CGT approuve le plan de nationalisations des banques et de plusieurs grandes entreprises industrielles où elle est très forte et se réjouit de voir aboutir les grandes revendications portées depuis plus de 15 ans : retraite à 60 ans, semaine de travail à 39 heures, cinquième semaine de congés payés. Les lois Auroux, davantage inspirées par la CFDT, n'enthousiasment en revanche guère la CGT. L'annonce du retrait de Séguy fin 1981 rouvre la bataille pour le contrôle de l'appareil confédéral. L'accession d'Henri Krasucki au poste de secrétaire général en juin 1982 marque la fin des velléités d'indépendance vis à vis du PCF et un raidissement interne au moment où la force électorale des communistes s'étiole. La situation en Pologne et le coup d'Etat de Jaruzelski provoque de vifs débats internes où l'on retrouve les lignes de fracture internes au PC. L'espoir immense



né de la victoire de la gauche en 1981 est vite déçu. Dès 1982, la pause est décrétée puis, en mars 1983, le tournant de la rigueur est acté avec le blocage des salaires et le choix d'une construction européenne libé-

rale. La combativité ouvrière, assez atone depuis deux ans, se réveille lentement mais la CGT maintient une ligne timorée jusqu'à la sortie des ministres communistes du gouvernement à l'été 1984. Le syndicat aborde cette nouvelle période dans une position compliquée. Les ponts sont coupés avec une CFDT qui accompagne désormais les contre-réformes du gouvernement et la désindustrialisation se poursuit (perte de 800 000 emplois industriels en France de 1982 à 1990) affaiblissant un peu plus la CGT dans ses bastions ouvriers traditionnels.

L'effondrement du modèle communiste (1986-1991)

Les mutations accélérées du salariat, la sclérose du modèle soviétique qui entre en phase terminale, les reculs de la gauche au pouvoir et le retour d'une droite thatchérienne (1986-1988) impacte la CGT de plein fouet. Son optimisme historique, lié à l'accroissement continu d'une classe ouvrière organisée par les forces communistes se trouve heurté de plein fouet. La montée du chômage, le développement de la précarité contrarient un modèle d'organisation syndicale pensé dans un pays en expansion économique et dans un monde plongé dans la guerre froide. Malgré le déclin continu du PC, la CGT résiste tant bien que mal au triomphe du néolibéralisme des années 80 en maintenant le mot d'ordre de « 35 heures pour tous » et de refus des privatisations. La lutte des étudiants et des cheminots en 1986, celle des infirmières en 1988 bousculent également les formes de luttes traditionnelles avec l'apparition de « coordinations » qui émanent directement des travailleurs en grève. Malgré ces mouvements puissants le nombre de jours de grève diminue encore atteignant son plus faible niveau depuis 1945 lorsque Louis Viannet succède à Henri Krasucki à la tête de la CGT



Radicalisation d'un poilu

Un siècle après, l'épouvantable massacre qu'a été la Première guerre mondiale continue d'alimenter la réflexion des historien-nes. Comment les soldats et leurs familles ont-ils pu accepter de participer à un tel carnage ? Cette question alimente un débat âpre et passionné depuis des années. Certain-es ont mis en avant l'idée du consentement, appuyé sur le consensus de la nécessité de la défense de la patrie. Cette idée est contredite par d'autres qui insistent au contraire sur les nombreuses contraintes qui s'exerçaient sur les soldats.

Parmi ces derniers, Nicolas Mariot nous livre dans son dernier ouvrage une contribution passionnante. Sociologue de formation, il s'intéresse depuis longtemps à la Grande guerre. En 2013, il avait publié une passionnante étude basée sur le dépouillement de la correspondance et carnets de guerre écrits par des soldats relevant de l'élite intellectuelle⁽¹⁾. Marginaux – à cette époque seuls 2 % des jeunes hommes ont le bac – ces intellectuels combattants témoignaient dans ces textes écrits sur le vif, de leur cruel isolement parmi leurs camarades de tranchées. Ainsi, loin des reconstructions édifiantes d'après guerre, cet ouvrage démontait le mythe de l'union des combattants dans les tranchées par delà les classes.

Une ardeur patriotique confinant au sacrifice

C'est à un de ces intellectuels que Nicolas Mariot a consacré sa dernière étude. Issu d'une famille très aisée, Robert Hertz était un intellectuel brillant, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de philosophie, élève et ami de Durkheim. Il est mort en avril 1915, tué dans une des innombrables offensives inutiles restées la marque de cette guerre.

Robert Hertz se distingue en effet par son ardeur belliqueuse confinant au sacrifice. Il n'hésitait pas à faire à ses camarades de tranchée des cours de patriotisme parce qu'il déplorait l'insuffisance de leur enthousiasme guerrier. C'est lui qui finit par demander à être muté dans une unité d'active combattant sur le front alors même qu'il aurait pu continuer la guerre à un poste peu exposé. S'il existe au cours de la Grande guerre un soldat qui relève du consentement, c'est bien Robert Hertz.

Durant ses huit mois de guerre, Robert Hertz a écrit quantité de lettres à sa femme mais aussi à nombre de ses amis et autres membres de la famille. Nicolas Mariot a travaillé sur l'ensemble des lettres reçues et envoyées pour percer à jour le mystère de l'attitude de cet homme.

De quoi le consentement à la guerre est-il le nom ?

Tout le travail de Nicolas Mariot revient à se demander comment cette attitude se construit, de quelles interactions elle se nourrit, de quelle histoire intime elle est le produit. Pour ce faire, il se livre à un travail d'exégèse minutieuse en analysant lettre après lettre l'évolution des sentiments

exprimés par Robert Hertz et sa femme. Et c'est bien la chronique d'une « radicalisation intime » que nous livre cette étude. Ce sentiment puise à de nombreuses sources qui transparaissent petit à petit : son entourage d'intellectuels qui rivalisent pour donner à la guerre la noblesse d'une cause profonde, la pression de son entourage familial pour qui il est quasiment le seul représentant au front et qui le conduit à tenir son rang, un fond de culpabilité, issue de ses convictions socialistes, d'avoir été préservé de toutes les épreuves de la vie par une richesse héritée et qui l'enjoint à

partager le sort commun en temps de guerre, une injonction profondément ressentie de devoir acquitter l'impôt du sang du fait de ses origines familiales allemandes et plus encore de sa judéité...

Tous ces éléments se combinent et font sens mais échouent cependant à éclairer de manière satisfaisante un choix qui reste isolé, y compris parmi ses semblables. Il faut dire que le caractère

radical de l'engagement sacrificiel de Robert Hertz n'apparaît qu'au regard de sa mort rapide. Il faut se garder, nous dit Nicolas Mariot, de la croire inéluctable et si les hasards de la guerre lui avaient accordé quelques mois de sursis, peut-être ne se serait-il agi que d'un égarement passager vite recouvert par l'amertume face à l'accumulation des morts inutiles...

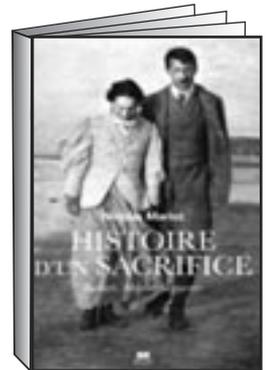
L'histoire exhumée par Nicolas Mariot est terrible et passionnante. Elle révèle la complexité d'une évolution qui reste toute personnelle et dont on ne peut se satisfaire de prétendre qu'elle relèverait d'une « culture de guerre » commune à l'ensemble des combattants – on sait qu'elle ne l'était guère par les camarades de Robert Hertz - ou de sa seule condition d'intellectuel dans les tranchées.

Au final ce magnifique travail de sociologie historique nous renvoie à l'irréductibilité de toute biographie. ●

STÉPHANE MOULAIN

¹) Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ?*, Seuil, 2013.

✓ Nicolas Mariot, *Histoire d'un sacrifice Robert, Alice et la guerre* (Seuil), 25 euros.



Mourir de danser

Le mois de mai 2017 aura vu 120 battements par minute gagner un prix du Jury à Cannes, des mobilisations concernant les camps d'enfermement et de torture des LGBT en Tchétchénie faisant écho au « silence = mort » d'Act Up, une chaîne télé laisser voir une séquence homophobe sans sourciller et la Maire de Paris assimiler des ateliers non mixtes à du racisme.

La lecture du dernier ouvrage de Philippe Corbé sorti ce même mois apparaît comme une réponse littéraire et politique et comme un cri d'alarme sur l'homophobie ordinaire.

Leur histoire, notre histoire

12 juin 2016, 49 mort-es au Pulse, à Orlando. Si Philippe Corbé, correspondant de RTL aux États-Unis, commence son livre par cet attentat homophobe, son écriture nous raconte bien plus : une histoire de l'homophobie et des combats LGBT aux États-Unis avec en filigrane son histoire personnelle. Eddie Justice, Shane Tomloson, et toutes les autres vont accompagner notre lecture ; leurs mères, leurs pères, leurs frères et sœurs et leurs ami-es qui parfois les avaient accompagnés. Le choix de P. Corbé de nommer et raconter chaque victime rend la lecture parfois difficile, la douleur est plus forte à l'évocation des vies volées. *J'irai danser à Orlando* porte un coup à chaque page, à chaque chapitre, et rappelle la lettre d'adieu de Che Guevara à ses enfants : « *Soyez toujours capables de ressentir au plus profond de votre cœur n'importe quelle injustice commise contre n'importe qui dans le monde* » finalement pas si éloignée de ce mot du père de l'auteur : « *On aurait pleuré ensemble* ». On souffre et on peut pleurer tout au long de ces 345 pages.

A l'intersectionnalité des haines, intersectionnalité des luttes

P. Corbé évoque l'attentat de la rue des Rosiers et l'antisémitisme, il parle du racisme et rappelle que 23 victimes sont originaires de Porto Rico qui a refusé pendant 10 mois d'appliquer l'arrêt de la Cour Suprême concernant le mariage de personnes de même sexe.

La haine est partout, et personne n'y échappe. Faisant allusion à Fire Island, il écrit que « *Les talons glitter n'échappent pas à la lutte des classes. D'un côté les hommes blancs avec de l'argent, de l'autre les femmes, les moins riches, les autres couleurs de peau et les travelos.* » Et, grâce au récit sur l'histoire de cette île, on ressent combien la haine se nourrit dans l'hétéropatriarcat blanc. En 2013, Obama rappelait Seneca Falls, Selma, et Stonewall dans un seul et même discours.

« Un chez-eux pour ceux qui n'en ont pas » Barbara Poma, fondatrice du Pulse

Les lieux publics, l'école, la rue, la famille, peuvent être



PHOTO: D. R.

des lieux de violence. Pour exister sans peur, la communauté LGBT se retrouve dans des lieux où elle peut se sentir en sécurité, s'aimer, boire, échanger, danser ensemble : le Cosy Corner, le Patch, le Black Cat Cavern. Ces lieux préservés deviennent alors des places protégées du regard et des violences ordinaires. C'est la basketteuse Shavonte Zellous qui en parle le mieux : « *Si vous n'avez jamais compris qu'un bar est un refuge, alors peut-être vous n'avez jamais senti la peur de montrer de l'affection à quelqu'un en public.* » Trop souvent ces lieux ont été des cibles de haine comme l'incendie criminel de l'Up Stairs Longe en 1973 à La Nouvelle Orléans qui a fait 32 morts.

Les bars et les boîtes gays ont aussi été des lieux de militantisme, de refus, de combat. En juin 1969, les « fées et abeilles » du Stonewall (devenu Monument National en 2016) se sont révoltées : « *ce sont elles qui frappaient le plus fort, elles savaient comment se défendre à force de se faire casser la gueule.* » Un an plus tard, le Front de libération Gay appelait à la première Gay Pride. Ce qui fait écrire à l'auteur que « *La prochaine fois que vous entendez un bourgeois homo du 21^{ème} siècle se pincer les lèvres de mépris à propos des folles et des drag queens qui lui font honte, dites lui de la fermer, il ne sait pas ce qu'il leur doit.* »

La Loi comme avancée d'un combat toujours d'actualité

En 2009 aux États-Unis, les crimes de haine sont élargis aux personnes attaquées en raison de leur orientation sexuelle, cette loi porte le nom de Matthew Shepard, jeune homosexuel assassiné sauvagement en 1998. Grâce aux recours d'Edith Windsor et Jim Obergeffel, la Cour Suprême a autorisé le mariage de personnes de même sexe dans tous les États. La façade de la Maison Blanche s'est illuminée aux couleurs de l'arc-en-ciel.

J'irai danser à Orlando rappelle combien la loi n'est seulement qu'une étape sur le chemin du respect. Le livre de P. Corbé est aujourd'hui une arme d'apprentissage à faire connaître. Le combat est loin d'être fini. ●

INGRID DAOMAN

✓ Philippe Corbé, *J'irai danser à Orlando*, Grasset, 28,50 €.



Tahar Ben Jelloun, écrivain japonais ? Le temps du conteur

Gallimard a laissé à Tahar Ben Jelloun non seulement le choix des textes – intitulé « *Romans* » – mais aussi « *les points de repères* » biographiques et bibliographiques qui font l'originalité de la collection Quarto. Presque une autobiographie. Tahar raconte sa famille, son Maroc, Fès surtout, point de départ et d'arrivée, ville de toutes les histoires, de tous les imaginaires, Tanger où son père avait ouvert une boutique, Paris, ville de toutes les rencontres – notamment celle de Jean Genet, une sorte de géniteur –, des études, du succès.

L'an 2000 fut une mauvaise année pour lui. À mots couverts, il est question de la police secrète marocaine et de ses sbires capables de toutes les basses manœuvres pour dénigrer, calomnier et même menacer physiquement. Il dit avoir réussi à résister mais il reste un sale goût dans la bouche. La monarchie marocaine ne pardonne pas, n'oublie pas. Une sorte de retour vers ces premières années, 1966-1968, 19 mois pendant lesquels il fut soumis à la répression journalière dans un camp disciplinaire de l'armée marocaine. Pour supporter, l'évasion par la poésie, par les mots, par la force de l'imagination. S'inventer des histoires pour s'inventer soi-même sans le savoir réellement. Ainsi naît une vocation d'écrivain.

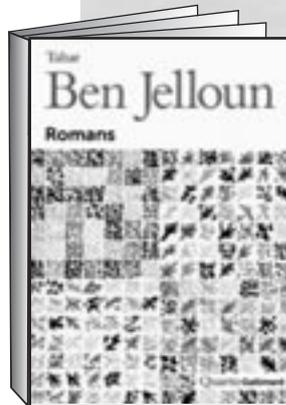
L'observation de ses proches et le goût de la caricature le rapprochent de Samuel Bellow. Tous les deux ont créé, à partir de leur famille, des personnages ahurissants et inscrits dans leur époque. Tellement que certains deviennent éternels. Le contexte change mais certains traits se retrouvent dans les deux écrivains. Ce rapprochement, étrange, m'est apparu évident à la lecture de ce choix de textes.

Les thèmes retenus, le Maroc, la condition des femmes – et l'impuissance masculine – et le racisme servent de fils conducteurs à cette sélection qui fait parcourir le temps, immobile comme il se doit, figé par les mots. La poésie est la condition magique de cette écriture, poésie du conteur qui s'évapore une fois que les mots se sont inscrits dans la réalité imaginée.

Mêler les titres pourrait faire surgir un nouvel espace. Harrouda, recluse solitaire, rencontre Moha le fou, Moha le sage pour affronter un monde qui perd de son humanité. De leur rencontre naît l'enfant de sable dans cette nuit sacrée de l'homme rompu qui s'en retourne au pays, qu'il n'a plus. L'exil est passé par-là. Faudra-t-il se faire japonais pour pouvoir exister ? Quelle est sa langue ? L'arabe encore, le français toujours ? Par le feu s'éteint le bonheur conjugal qui



PHOTO: D. R.



laisse ouvert le partage des responsabilités. Le point de vue du mari et celui de l'épouse sont inconciliables. Chacun a son histoire et ce n'est pas la même. La référence au cinéma est prégnante. Ingmar Bergman bien sûr mais aussi Truffaut avec son « ni avec toi, ni sans toi », théorie de cet amour fou ou encore Bunuel pour son regard intérieur qui menace les images qu'il montre ou encore Fritz Lang qui sait si bien mettre en scène le racisme, les préjugés. Finir par une volonté d'optimisme pour un mariage de plaisir, à

prendre dans tous les sens surtout le sens interdit. Fès reste, dans les références de Tahar Ben Jelloun, la cité des mémoires, des mystères pour susciter l'imaginaire. L'exil glorifie la ville de l'enfance. Toutes les découvertes se sont passées là...

Tahar, à la manière des mille et une nuits, conte le monde tel qu'il est et tel qu'il devrait être. Il nous embarque dans toutes les révoltes pour donner de la force à la littérature, pour que les romans, ces œuvres d'imagination, soient un danger pour toutes les dictatures. Que la poésie soit un rempart qui permette de forger un lieu imaginaire collectif où tout devient possible, la fraternité un avenir. Le racisme est un dissolvant de toute solidarité, de tout futur. Le dialogue entre les cultures une chance impossible pour créer d'autres références, d'autres imaginaires.

Il est possible de trouver toutes ces réflexions, toutes ces échappées dans l'œuvre de Tahar Ben Jelloun. Et d'autres sans doute. Peut-être aussi dans sa peinture... La page de garde de ce volume est un de ses tableaux, « Enfance »... ●

NICOLAS BÉNIÈS

✓ Tahar Ben Jelloun, *Romans*, Gallimard/Quarto, 28,50 €.

Anniversaires : des centenaires !

1917 est une grande année ! Une année d'architecture de ce 20^e siècle balbutiant et baignant dans le sang de ces jeunes gens sacrifiés à une cause sordide, le partage du monde. Ils croyaient se battre pour la liberté, l'égalité et la fraternité. En 1917, leur « rage ne cessait de redoubler de férocité » pour citer Kateb Yacine qui parlait d'autres jeunes gens, plus tard mais la barbarie est la même. Ils allaient désertier, fraterniser et seront fusillés...

En avril de cette année, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne. Les 31 décembre 1917 et 1^{er} janvier 1918 débarquent à Brest et Saint-Nazaire une curieuse troupe. Des musiciens de jazz – on dit encore « ragtime », temps en lambeaux – Noirs recrutés par James Europe, chef d'orchestre déjà réputé. Ce régiment d'infanterie sera surnommé par les Français « Harlem Hellfighters », les combattants de l'enfer. Pour Harlem c'est beaucoup dire. Ils viennent surtout de Newark... Une préfiguration de la « Negro Renaissance » qui partira de ce ghetto de New York... En 1919, le jazz est bien installé en France.

Deux ans avant, en février dit-on, en fait le 8 mars, les manifestations des



PHOTOS: D.R.

K. Yacine.



femmes marquent le début de la révolution de 1917, la démission du tsar, le gouvernement provisoire et la révolution d'Octobre... qui a lieu en novembre. Le monde bascule, l'espoir d'un autre monde sort de l'utopie.

En même temps, aux États-Unis, le 26 février est enregistré sur un 78

tours, le premier disque d'un orchestre qui utilise le mot « Jazz », l'Original Dixieland Jazz Band ». La vague submergera le monde. Dans les années 20, tout sera jazz... Les « Roaring Twenties », les années folles seront sauvages pour combattre la barbarie. L'âge du jazz dans le sens d'un état d'esprit plus que de la musique. Le charleston sera la danse débridée de ce temps.

Je raconterai cette histoire au festival de jazz de Crest (Drôme) du 1^{er} au 5 août à la Médiathèque de la Drôme dans le cadre de « Crest Jazz Vocal »

Beaucoup de festivals disparaissent faute de subventions. Les « grands » résistent, comme Vienne ou Marciac mais à quel prix ? Pour Marciac, il faut se lever vers 11 heures prendre son petit déjeuner sur la place de la Mairie et attendre les découvertes. Elles ne seront pas longues à arriver. Pour le chapiteau de plus en plus gigantesque, il faut choisir.

Il ne faut pas hésiter à fréquenter ceux qui existent encore, les petits et les moyens. C'est vital pour notre survie... ●

N.B.

LA LANGUE DES SIGNES CHEZ LES BÉBÉS



Cet imagier présente les signes correspondant à quelques dizaines de mots de base, relevant du quotidien d'un-e enfant, par des photos de très jeunes enfants signant. Leur langue signée relève encore du balbutiement, Emmanuelle Laborit dans sa préface les présente comme des « babillages en langue des signes ». Cela se sent, même pour un néophyte, et les images qui en résultent sont d'autant plus touchantes. Les images qui les illustrent sont aussi très belles, relevant de photos, mêlées parfois de dessins, décalés et renvoyant à une vision proche ou fantasmagorique évoquant celle d'un-e très jeune enfant.

Cet album est issu d'un travail effectué avec les enfants d'une crèche située à Lyon. Espérons qu'il donne l'idée de poursuivre ce type d'expériences avec des plus âgés, en milieu scolaire. On sait que les relations que l'école a entretenues avec la langue des signes sont loin d'avoir été toujours heureuses. Plus de trente-cinq ans après la levée de l'interdiction qui la frappait dans l'institution scolaire,



force est de constater que la langue des signes n'y est guère sortie de la marginalité. C'est pourquoi la publication de ce livre est bienvenue.

On passera sur les quelques mots, maladroits pour le moins, que Boris Cyrulnik a placés en tête de ce livre où il prétend que la langue des signes est un langage « sans parole ». Ils ne doivent pas gêner le plaisir qu'il y a à feuilleter ce magnifique album qui illustre en réalité l'universel besoin de communiquer, présent dès le premier jour. La langue des signes a ceci de particulier qu'elle est accessible aux plus petit-es bien avant qu'ils ou elles soient capables

d'accéder au langage articulé. Mais c'est bel et bien d'une langue dont il s'agit et elle permet tout autant que les autres d'exprimer les choses et les sentiments. Ce petit livre en donne un modeste et magnifique aperçu. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Cendrine Genin, Séverine Thévenet, ...entre nous *Bébé signe* (Papier sensible), 16,9 euros.

PAGES 27-28-29-30/EE/NUMERO 66

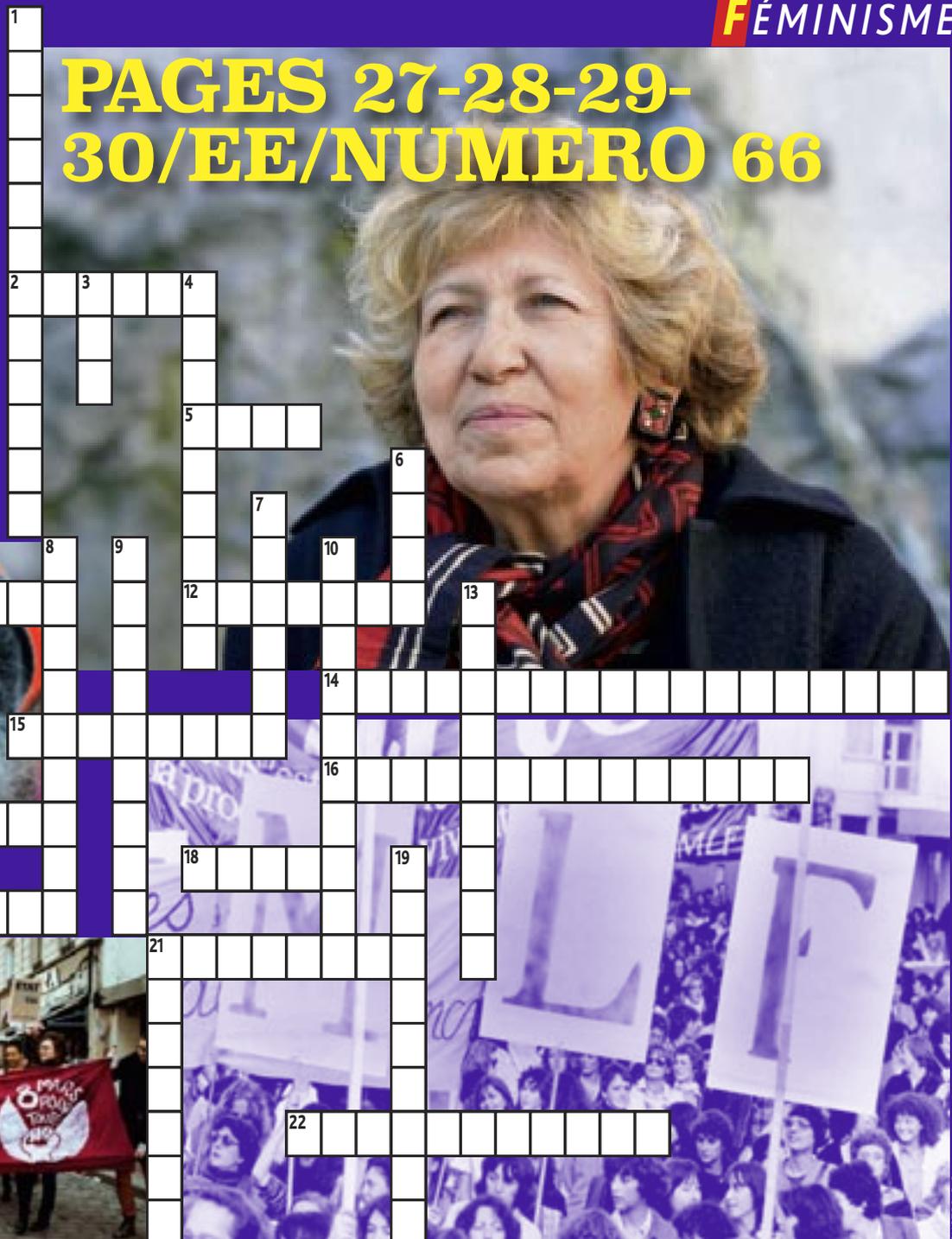


PHOTO: L'HUMANITE



DÉFINITIONS MOTS CROISÉS FÉMINISTES :

HORIZONTAL

- 2. En voiture
- 5. Maya for ever
- 11. Justice complète en deux mots
- 12. Trouvé !
- 14. Rond-point
- 15. Sans Paul
- 16. Grande vertu
- 17. Féminisme et Socialisme
- 18. Accessoire inutile
- 20. Passe moi le spéculum
- 21. Cherche encore !
- 22. Lunettes cassées

VERTICAL

- 1. Augmente le nombre de signes
- 3. Bande de filles
- 4. Arme d'émancipation massive
- 6. Poils à découvert
- 7. Défrisage interdit
- 8. Sans accessoire
- 9. Pensées uniques
- 10. Ménage intégral
- 13. La chasse est ouverte
- 19. Point de vue féministe après plusieurs verres
- 21. Le désir coule à flots

RÉPONSES :

- 1 Féminisation, 2 Simone, 3 MLF,
- 4 Éducation, 5 CNDP, 6 Jupe,
- 7 Angela, 8 Lesbienne,
- 9 Religions, 10 Aspirateur,
- 11 Loi Cadre, 12 Orgasme,
- 13 Sorcières,
- 14 Intersectionnalité,
- 15 Virginia,
- 16 Abolitionnisme, 17 Révolution,
- 18 Homme, 19 Misanthrie,
- 20 Gynécologue,
- 21 horizontal Clitoris,
- 21 vertical Cyrine,
- 22 Stéréotypes

DANS LES ALPES-MARITIMES, L'ÉTAT NE RESPECTE PAS LES DROITS DES EXILÉ-ES

Depuis 2 ans, la frontière italienne est fermée entre Vintimille et Menton : si vous êtes noir-e, vous êtes sûr-e de vous faire arrêter que vous soyez à pied, en voiture ou... en train. En provenance d'Italie, les trains sont arrêtés à Menton Garavan, première gare en France. La Police de l'Air et des Frontières monte alors dans les wagons et procède à des contrôles au faciès !



Cette politique a, depuis 2 ans, causé la mort d'une quinzaine de personnes parce qu'elles ont essayé de passer à pied par l'autoroute (donc fauchées par une voiture), sur le train (électrocutées) ou en remontant des rivières (noyées). La frontière étant fermée, les exilé-es remontent par des montagnes sur des chemins dangereux et arrivent dans la vallée de la Roya, véritable enclave française en territoire italien. En effet, avec la fermeture de la frontière, il est plus facile pour un habitant de la vallée d'aller en Italie qu'en France, où il y a un barrage, pardon un Point de Passage Autorisé (PPA), à Sospel, dans la vallée de la Bévéra. Ainsi donc, la frontière sépare deux vallées française !

Il n'y a pas de crise des migrant-es, il y a une crise de l'accueil !

La vallée de la Roya est envahie par des gendarmes et militaires qui ne cherchent pas des terroristes mais des exilé-es, essentiellement soudanais et érythréens (mais pas que) qui fuient la guerre, la misère et les dérèglements du climat. Début avril, le préfet des Alpes Maritimes a été mis en demeure de respecter les règles et donc de proposer l'asile à ces exilé-es. Mais, la frontière est restée fermée et les exilé-es ont continué d'affluer dans la vallée de la Roya, notamment sur le terrain de l'agriculteur Cédric Herrou, un-e des aidant-es poursuivi-es pour délit de solidarité.⁽¹⁾ La situation devenant intenable dans la vallée, le collectif Roya solidaire a négocié avec le préfet la possibilité pour ces exilé-es de faire leur demande d'asile à Breil-sur-Roya. Refus du préfet, qui n'a accepté le dépôt des demandes que sur Nice.

À partir du week-end de l'Ascension, quotidiennement, des exilé-es descendaient ainsi en train de la vallée de la Roya jusqu'à Nice où ils étaient pris en charge par des militant-es qui les amenaient à la

Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA), où ils recevaient une convocation en préfecture pour leur demande d'asile. Ce papier leur permet de circuler librement jusqu'à la date indiquée et donc, pour quelques jours, ils se retrouvent en situation précaire, mais non irrégulière.

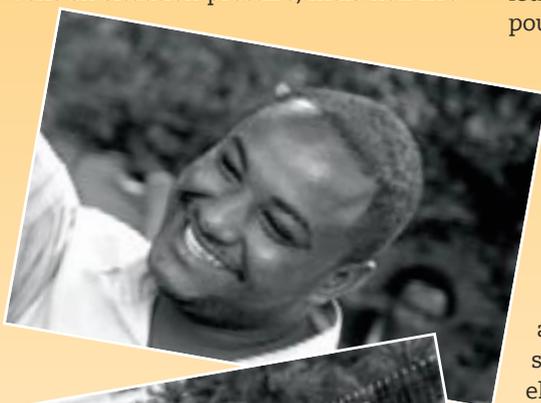
Beaucoup poursuivent leur route. Il leur est bien expliqué que là où ils arriveront, ils devront faire la même démarche pour obtenir ce statut de demandeur d'asile. Le problème est que la quasi totalité sont « dublinés »⁽²⁾ car ils ont laissés leurs empreintes en Italie. Mais au moins, pour quelques temps, ils sont tranquilles.

Avant le premier tour des législatives, le

FN a crié au scandale du fait qu'ils prenaient le train sans payer. Le préfet leur enjoint alors l'ordre d'aller faire leur demande d'asile à Nice ... à pied ! Les militant-es de *Roya citoyenne* les ont accompagné-es une fois (sauf pour les plus faibles dont le billet a été payé) mais maintenant, ils demandent au préfet que la gendarmerie de Breil-sur-Roya procède elle-même, comme elle en a le pouvoir, aux enregistrements de ces pré-demandes d'asile. On en est là. Sur toute cette séquence, beaucoup de militant-es se sont montré-es solidaires.

Il y a une volonté manifeste de laisser pourrir la situation. Les réfugié-es ne veulent pas retourner en Italie. Mais il y a pire : les gouvernements de l'UE négocient avec le gouvernement de Tripoli pour renvoyer en Libye les exilé-es. Problème : il n'y a pas un mais des gouvernements en Libye et la description faite par les exilé-es ressemble à l'enfer de Dante. Il y a urgence à ré-ouvrir la frontière et à accueillir dignement ces exilé-es. ●

OLIVIER SILLAM



1) Malgré un réquisitoire du procureur qui réclamait de la prison, il n'a été condamné qu'à 3 000 euros d'amendes avec sursis. Le procureur a fait appel et il doit être re-jugé à Aix le 19 juin. Idem pour Pierre-Alain Mannoni, enseignant-chercheur, qui, lui, a été totalement relaxé. Le procureur a fait appel, il doit être jugé à Aix le 26 juin.

2) Les accords de Dublin au sein de l'UE font que l'exilé-e ne peut faire sa demande que dans le pays où il est arrivé en premier, ce qui signifie l'Italie pour les Africain-es ou la Grèce pour les Syrien-nes. C'est complètement hypocrite car ces pays n'ont pas les moyens de les accueillir dignement mais touchent de l'argent pour les garder. C'est donc devenu un business.